Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 21/11/2013
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/11/2013

DELIBERATION NÁ CP 13-865

DU 20 NOVEMBRE 2013

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT REGIONALE : SIXIEME AFFECTATION 2013

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

VU Le Code Général des collectivités territoriales ;
VU Le Code de l'environnement ;
VU La délibération CR 39-04 du 19 novembre 2004 relative aux orientations de la politique de coopération décentralisée et des actions européennes et internationales de la Région Île-de-France ;
VU La délibération CR 44-06 du 17 mai 2006 relative au plan régional pour la maitrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006-2010
VU La délibération CR 31-07 du 14 février 2007 relative au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 et notamment son Grand Projet 7 « Lutte contre le changement climatique » ;
VU La délibération CR 78-07 du 29 juin 2007 relative à la réduction des gaz à effet de serre et changement climatique : Compensation volontaire carbone, Bilan Carbone, « projets domestiques », incitations et Plan Climat Régional, Engagement de la Région Île-de-France ;
VU La délibération CR 10-10 du 15 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
VU La délibération CR 14-10 du 15 avril 2010 relative à la délégation du Conseil Régional à son président en matière de marchés publics ;
VU La délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;
VU La délibération CR 43-11 du 23 juin 2011 approuvant le Plan Régional pour le Climat ;
VU La délibération CR 106-11 du17 novembre 2011 relative au lancement des appels à projets «réhabilitation durable 3» et «conseil en énergie partagé» ciblant les collectivités ;
VU La délibération CR 46-12 du 23 novembre 2012 relative à la politique énergie climat en route vers la transition énergétique ;
VU Le budget 2013 de la Région Ile-de-France ;
VU Le rapport « CP 13-865 » présenté par monsieur le président du Conseil Régional d'Ile-de-France ;
VU L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
VU L'avis de la commission de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1

Décide de participer au titre de la « **Politique Energie Climat** » au financement des opérations détaillées en annexe 2 pour un montant prévisionnel maximum de **6 537 926,88 €.**

Subordonne le versement des subventions d'un montant supérieur à 23 000 € à la conclusion de conventions conformes aux modèles types adoptés par délibération n° CR 46-12 du 21 novembre 2012 et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Article 2

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **3 486 070,88 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme HP 75-001 (175001) « Politique énergie-climat », action 17500101 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
DEPARTEMENT 75			
SDC LEDOME IMMOBILIER, 17 RUE DES MARGUETTES 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	10 200,00 €	25 %	2 550,00 €
SDC CGLV ARTS & METIERS IMMOBILIER 45 RUE DE CLISSON 75013 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 800,00 €	25 %	1 200,00 €
SDC IMMO DE FRANCE 50/56 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	6 550,00 €	25 %	1 637,50 €
SDC ETUDE LEBOSSE14 RUE DE LAGHOUAT 75018 AUDIT ENERGETIQUE	4 750,00 €	25 %	1 187,50 €
SDC HENRAT & GARIN SA 45 RUE DU PRE SAINT GERVAIS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	3 750,00 €	25 %	937,50 €
SDC SARIA GESTION 63 RUE DES CEVENNES 48 RUE DES BERGERS 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 900,00 €	25 %	1 225,00 €
SDC CABINET PIERRE MASSON 146/148 BOULEVARD DE CHARONNE 75020 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	5 600,00 €	25 %	1 400,00 €
SDC PIERRE & GESTION PIERRE MENA 33/35 BLD SAINT JACQUES 75014 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 800,00 €	25 %	1 200,00 €
SDC FONCIERE ET IMMO DE PARIS 127 AVE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	6 400,00 €	25 %	1 600,00 €
SDC ATRIUM GESTION 160 RUE D AUBERVILLIERS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	15 950,00 €	25 %	3 987,50 €
SDC CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE PERRISSEL ET ASS AGENCE ETOILE RESIDENCE LES ORMES 34 RUE DE ROMAINVILLE 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	3 250,00 €	25 %	812,50 €
SDC CABINET LA PAGERIE32 RUE DES ARCHIVES 75004 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 887,52 €	25 %	1 221,88 €
SDC GRIFFATON & MONTREUIL 14 RUE OUDINOT 75007 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 750,00 €	25 %	1 187,50 €
SDC IMMO DE FRANCE 43 RUE DE L'ABBE GROULT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	9 976,00 €	25 %	2 494,00 €
SDC MODERN'IMM GESTION IMMO 2/4/6 RUE DES PYRENEES 75020 AUDIT ENERGETIQUE	5 500,00 €	25 %	1 375,00 €
SDC FONCIA RIVES DE PARIS 34 RUE DE CRONSTADT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 250,00 €	25 %	1 062,50 €
TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 100 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS	9 350,00 €	120 €/m²	1 400,00 €
TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 35 RUE PIETONET 5 RUE DU MORVAN 75011 PARIS TOITURE VEGETALISEE	55 868,55 €	120 €/m²	3 730,00 €
SDC GECOTRA 24/28 RUE ARTHUR ROZIER 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	11 400,00 €	25 %	2 850,00 €
SDC SAS LE DOME IMMOBILIER 17/19 RUE MONTERA 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	4 900,00 €	25 %	1 225,00 €
SDC CABINET PIERRE BONNEFOI SA 40 RUE CHALIGNY 12 RUE DE REUILLY 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	5 500,00 €	25 %	1 375,00 €
DEPARTEMENT 77			
SDC - CABINET HJS IMMOBILIER - RENOVATION EXEMPLAIRE EN COPROPRIETES - LA GRANDE PRAIRIE - RUE ST EXULPERY-CHELLES	2 490 479,00 €	12,05 %	300 000,00 €
SDC - URBANIA SEINE ET MARNE - RENOVATION EXEMPLAIRE EN COPROPRIETES - 1-14 ALLEE DES TILLEULS 77360	3 539 157,00 €	8,48 %	300 000,00 €
DEPARTEMENT 78			
COMMUNE DE CONFLANS SAINTE HONORINE : ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN	111 000,00€	25 %	27 750,00 €

COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE : EXTENSIONS DU RESEAU DE CHALEUR BOIS	5 133 ml Taux ENR : 60%	270 €/ml * Taux ENR	634 492,00 €
DEPARTEMENT 92			
SDC - NEXITY LAMY - CHANTECLAIRE 2 - 2/16 rue des Roses 9/13 rue des Marguerites 92110 CLICHY	7 560,00 €	25 %	1 890,00 €
SDC OGIM 2 RUE DU BEL AIR 92190 MEUDON AUDIT ENERGETIQUE	14 800,00 €	50 %	7 400,00 €
SDC LOISELET ET DAIGREMONT RUE LONGUET DES TOURNELLES ALLEE DU CEDRE 92290 CHATENAY MALABRY AUDIT ENERGETIQUE	13 500,00 €	50 %	6 750,00 €
SDC OLT GESTION IMMOBILIERE 3/5 RUE DU CENTENAIRE 92800 PUTEAUX AUDIT ENERGETIQUE	6 000,00 €	50 %	3 000,00 €
SDC CDB VINCI IMMOBILIER GESTION 18/20 RUE DE SEVRES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT AUDIT ENERGETIQUE	12 000,00 €	50 %	6 000,00 €
DEPARTEMENT 93			
SDC CABINET H ET D 61 AVENUE DU RAINCY 93250 VILLEMONBLE AUDIT ENERGETIQUE	7 107,00 €	50 %	3 553,50 €
SDC DAUMESNIL GESTION RESIDENCE LES ORMES 6/12 AVE J. MOULIN 93100 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE	9 950,00 €	50 %	4 975,00 €
SDC CABINET MICHEL BEAUVAIS 4/6 RUE DU COMMANDANT BOUCHET 93800 EPINAY SUR SEINE AUDIT ENERGETIQUE	4 850,00 €	50 %	2 425,00 €
SDC IMMODONIA 15 RUE ST JEAN 93400 SAINT OUEN AUDIT ENERGETIQUE	22 066,00 €	50 %	11 033,00 €
SDC CABINET CHARLES BAUMANN 13 AVENUE FAIDHERBE 91300 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE	7 800,00 €	50 %	3 900,00 €
SDC 66-70 RUE PARMENTIER A STAINS (93240) CABINET PONS NOUVELLE GESTION IMMOBILIERE : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	53 600 €	25 %	13 400,00 €
DEPARTEMENT 94			
SDC NEXITY LAMY 30 RUE SAINT GERMAIN 2 RUE GUERIN 94120 FONTENAY SOUS BOIS AUDIT ENERGETIQUE	6 750,00 €	50 %	3 375,00 €
SDC GERANCES IMMOBILIERE R DELIOUX 28 RUE DE LA PAIX 94300 VINCENNES AUDIT ENERGETIQUE	5 850,00 €	50 %	2 925,00 €
SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES : CREATION D'UN RESEAU DE CHALEUR A VILLEJUIF	4 016 ml 4 414 ml	248 €/ml 124 €/ml	1 543 304,00 €
DEPARTEMENT 95			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE SANNOIS ERMONT FRANCONVILLE : INTERCONNEXION DE 3 RESEAUX GAZ A UN RESEAU BIOMASSE	1 940 ml Taux ENR : 80%	400 €/ml * taux ENR	574 240,00 €
TOTAL			
			3 486 070,88 €

Article 3

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **2 000 000 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme HP 75-001 (175001) « Politique énergie-climat », action 17500101 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
DEPARTEMENT 94			
SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE L'HAYE ROSES : DOUBLET GEOTHERMIQUE AU DOGGER A VILLEJUIF	16 139 331,00 €	12.39 %	2 000 000,00 €

Article 4

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **179 949 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001017 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
DEPARTEMENT 77			
SMAVOM REGION DE TOURNAN BRIE - ETUDE RACCORDEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE	30 100,00 €	25 %	7 525,00 €
DEPARTEMENT 93			
SMPDC SMIX PRODUCTION DISTRIBUTION CHALEUR : EXTENSIONS DU RESEAU DE BONDY	826 ml	124 €/ml	102 424,00 €
DEPARTEMENT 95			
VERT COMPOST - LAUREAT AAP PLATERFORME 2	422 780,00 €	16,56 %	70 000,00 €
TOTAL			
TOTAL	**1 560 580,00 €**		**179 949,00 €**

Cette affectation sera imputée sur le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 : Grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Valorisation économique de la biomasse : développement de la filière bois énergie».

Article 5

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **414 675 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001017 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
DEPARTEMENT 94			
COMMUNE DE CRETEIL : INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR SUR LE RESEAU DE CHALEUR GEOTHERMIQUE	3 000 000,00 €	13.82 %	414 675,00 €

Cette affectation sera imputée sur le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 : Grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Energies renouvelables».

Article 6

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **250 000 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001017 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
DEPARTEMENT 77			
CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE : ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS TERRITORIAUX DE TRANSITION ENERGIE CLIMAT	500 000,00 €	50 %	250 000,00 €

Cette affectation sera imputée sur le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 : Grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Efficacité énergétique des bâtiments».

Article 7

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant total de **17 097 €** disponible sur le chapitre 937 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001037 : « Soutien aux agences, espaces et points info énergie», décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
DEPARTEMENT 77			
SIESM : LAUREAT CEP1 2ème année	60 782,00 €	15,00 %	9 117,00 €
DEPARTEMENT 78			
AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE SAINT QUENTIN EN YVELINES : LAUREAT CEP1 - 2ème année	58 200,00 €	13,71 %	7 980,00 €
TOTAL			
TOTAL	**18 982,00 €**		**17 097,00€**

Cette affectation sera imputée sur le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 : Grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Efficacité énergétique des bâtiments».

Article 8

Décide d'affecter un montant d'autorisation d'engagement de **60 000 €** sur le chapitre budgétaire 937 « Environnement », code fonctionnel 75 «Politique de l'énergie», programme HP 75-001, « Politique énergie-climat», action 17500104 «Action d'intérêt général dans le domaine de l'énergie» du budget 2013, pour le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude dans le cadre du SRCAE relative aux investissements nécessaires pour atteindre le facteur 4.

Article 9

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **30 135 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001017 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Indicateur technique	Investissement HT	Subvention régionale	
			Barème / taux	Montant
DEPARTEMENT 93				
COMMUNE DE SAINT DENIS : TOITURE VEGETALISEE SUR LE GROUPE SCOLAIRE DU BAILLY **(*)**	305 m²	54 708 €	45 €/m²	22 635,00 €
SDC DU CENTRE COMMERCIAL O'PARINOR : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE **(*)**		30 000	25 %	7 500,00 €

(*) : réaffectations

Article 10

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 17, alinéa 3 et à l'article 29, alinéa 3 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

DOSSIER	DATE DE PRISE EN COMPTE DES FACTURES
COMMUNE DE SAINT DENIS : TOITURE VEGETALISEE SUR LE GROUPE SCOLAIRE BAILLY	**27/11/2008**
SDC DU CENTRE COMMERCIAL O'PARINOR : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE	**01/09/2010**
SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE L'HAYE ROSES : DOUBLET GEOTHERMIQUE AU DOGGER A VILLEJUIF	**01/09/2013**
COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE : EXTENSIONS DU RESEAU DE CHALEUR BOIS	**01/06/2013**
SMPDC SMIX PRODUCTION DISTRIBUTION CHALEUR : EXTENSIONS DU RESEAU DE BONDY	**01/01/2013**
SDC OGIM 2 RUE DU BEL AIR 92190 MEUDON AUDIT ENERGETIQUE	**01/10/2013**
SDC PIERRE & GESTION PIERRE MENA 33/35 BLD SAINT JACQUES 75014 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC IMMO DE FRANCE 43 RUE DE L'ABBE GROULT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC HENRAT & GARIN SA 45 RUE DU PRE SAINT GERVAIS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC DAUMESNIL GESTION RESIDENCE LES ORMES 6/12 AVE J. MOULIN 93100 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
COMMUNE DE CRETEIL : INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR SUR LE RESEAU DE CHALEUR GEOTHERMIQUE	**01/09/2013**
SDC FONCIA RIVES DE PARIS 34 RUE DE CRONSTADT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/10/2013**
SDC GRIFFATON & MONTREUIL 14 RUE OUDINOT 75007 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**

SDC ETUDE LEBOSSE14 RUE DE LAGHOUAT 75018 AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC MODERN'IMM GESTION IMMO 2/4/6 RUE DES PYRENEES 75020 AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC CDB VINCI IMMOBILIER GESTION 18/20 RUE DE SEVRES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC ATRIUM GESTION 160 RUE D AUBERVILLIERS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE PERRISSEL ET ASS AGENCE ETOILE RESIDENCE LES ORMES 34 RUE DE ROMAINVILLE 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**13/09/2013**
SDC SAS LE DOME IMMOBILIER 17/19 RUE MONTERA 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/10/2013**
SDC SARIA GESTION 63 RUE DES CEVENNES 48 RUE DES BERGERS 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC NEXITY LAMY 30 RUE SAINT GERMAIN 2 RUE GUERIN 94120 FONTENAY SOUS BOIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC FONCIERE ET IMMO DE PARIS 127 AVE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC GECOTRA 24/28 RUE ARTHUR ROZIER 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC GERANCES IMMOBILIERE R DELIOUX 28 RUE DE LA PAIX 94300 VINCENNES AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC CABINET LA PAGERIE32 RUE DES ARCHIVES 75004 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC IMMODONIA 15 RUE ST JEAN 93400 SAINT OUEN AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 100 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS	**01/11/2013**
SMAVOM REGION DE TOURNAN BRIE - ETUDE RACCORDEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE	**01/08/2013**
TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 35 RUE PIETONET 5 RUE DU MORVAN 75011 PARIS TOITURE VEGETALISEE	**01/11/2013**
SDC CABINET MICHEL BEAUVAIS 4/6 RUE DU COMMANDANT BOUCHET 93800 EPINAY SUR SEINE AUDIT ENERGETIQUE	**01/12/2013**
SDC CABINET CHARLES BAUMANN 13 AVENUE FAIDHERBE 91300 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC CABINET PIERRE MASSON 146/148 BOULEVARD DE CHARONNE 75020 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC CABINET H ET D 61 AVENUE DU RAINCY 93250 VILLEMONBLE AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC CGLV ARTS & METIERS IMMOBILIER 45 RUE DE CLISSON 75013 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/12/2013**
SDC IMMO DE FRANCE 50/56 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
SDC LOISELET ET DAIGREMONT RUE LONGUET, DES TOURNELLES ALLEE DU CEDRE 92290 CHATENAY MALABRY AUDIT ENERGETIQUE	**01/11/2013**
VERT COMPOST - LAUREAT AAP PLATERFORME 2	**22/07/2013**
CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE : ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS TERRITORIAUX DE TRANSITION ENERGIE CLIMAT	**01/11/2013**
SDC - NEXITY LAMY - CHANTECLAIRE 2 - 2/16 RUE DES ROSES 9/13 RUE DES MARGUERITES	**01/12/2012**
COMMUNE DE CONFLANS SAINTE HONORINE : ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN	**01/09/2013**
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE SANNOIS ERMONT FRANCONVILLE : INTERCONNEXION DE 3 RESEAUX GAZ A UN RESEAU BIOMASSE	**01/10/2012**

Article 11

Modifie l'article 6 de la délibération CP 13-302 de la manière suivante :

Description	Indicateur technique	Dépenses éligibles	Subvention régionale	
			Barème / taux	Montant
DEPARTEMENT 92				
ALEC GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE : PROGRAMME D'ACTIONS 2013		**160 650 €**	**28 %**	45 000,00 €

Approuve l'avenant à la convention, joint en annexe 3 à la délibération, liant la Région à Grand Paris Seine Ouest pour son programme d'actions 2013 dans le domaine de l'énergie d'un montant de 45 000 € lors de la CP 13-302 du 4 avril 2013 et autorise le Président à le signer.

Article 12

Décide d'affecter un montant d'autorisation de programme de **100 000 €** sur le chapitre budgétaire 907 « Environnement », code fonctionnel 75 «Politique de l'énergie», programme HP 75-001, « Politique énergie-climat», action 17500101 ««Politique énergie-climat» du budget 2013, pour le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude dans le cadre du Programme 2014-2020 des fonds de cohésion européens, relative aux instruments financiers susceptibles d'êtres mobilisés.

Article 13

Décide de modifier le tiers bénéficiaire de la subvention du dossier **13018911** le bénéficiaire n'est plus le Syndicat De Copropriété SDC 16 18 ALLEE DE FONTAINEBLEAU - 75019 PARIS mais le syndic SATRAG TAGERIM HAUSSMANN TROCADERO TAGERIM TRANSACTION PARIS.

Article 14

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **100 000 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2012, code fonctionnel 71 « Actions transversales », programme HP 71-007 (171007) « Soutien aux démarches de développement durable », action 17100702 « Fonds régional de compensation carbone » pour le dossier IRIS N° P0022109 de la CP 12-582 du 12 juillet 2012 à la suite de l'annulation du programme Yasuni par le Président Equatorien.

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **21 000 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2009, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie » programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 «Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » (nature 204) pour le dossier IRIS N° 09003737 de la CP 09-1222 du 17.11.2009 en raison de la non réalisation des études BBC1 pour le pôle petite enfance de la Communauté de Commune du Pays de Limours.

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **50 580 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2010, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie » programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 «Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » (nature 204) pour le dossier IRIS N° 10012839 de la CP du 17.11.2010 en raison de l'abandon du projet d'installation photovoltaïque sur le crématorium de Champigny sur Marne par le SIPPEREC.

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **169 500 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2010, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie » programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 «Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » (nature 204) pour le dossier IRIS N° 10012820 de la CP du 17.11.2010 en raison de l'abandon du projet d'une centrale photovoltaïque sur le collège Chérioux à Vitry sur Seine par le SIPPEREC.

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **28 500 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2010, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie » programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 «Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » (nature 204) pour le dossier IRIS N° 10012882 de la CP du 17.11.2010 en raison de l'abandon du projet d'une centrale photovoltaïque sur le groupe scolaire les Econdeaux à Epinay sur Seine par le SIPPEREC.

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **32 340 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2010, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie » programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 «Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » (nature 204) pour le dossier IRIS N° 10016545 de la CP du 17.11.2010 en raison de l'abandon du projet d'une installation solaire photovoltaïque sur le funérarium du Mont Valérien par le SIPPEREC.

Désaffecte une autorisation de programme d'un montant de **129 000 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2010, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie » programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 «Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » (nature 204) pour le dossier IRIS N° 10011181 de la CP du 17.11.2010 en raison de l'abandon du projet d'une installation photovoltaïque sur l'hôtel de ville des Pavillons sous Bois par le SIPPEREC.

Article 15

Affecte une autorisation de programme d'un montant de **100 000 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2013, code fonctionnel 71 « Actions transversales », programme HP 71-007 (171007) « Soutien aux démarches de développement durable », action 17100702 « Fonds régional de compensation carbone » pour le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la valorisation par les mécanismes de compensation carbone volontaire de la gestion territoriale du peuple de Sarayaku.

Le président du conseil régional d'Ile-de-France

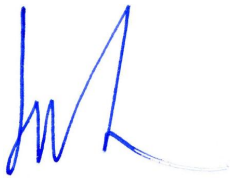

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION :
ETAT RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000153 - Aides Géothermie profonde

¤

Dossier :	13020934 - SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE L'HAYE ROSES : DOUBLET GEOTHERMIQUE AU DOGGER A VILLEJUIF		
Bénéficiaire :	R23578 - SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES		
Localisation :	VILLEJUIF		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 000 000,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	%	**2 000 000,00 €**

Total sur le dispositif 00000153 - Aides Géothermie profonde :	2 000 000,00 €

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13018466 - COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE : EXTENSIONS DU RESEAU DE CHALEUR BOIS		
Bénéficiaire :	R705 - COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE		
Localisation :	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	634 492,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	%	**634 492,00 €**

¤

Dossier :	13020950 - SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES : CREATION D'UN RESEAU DE CHALEUR A VILLEJUIF		
Bénéficiaire :	R23578 - SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 543 304,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	%	**1 543 304,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13021168 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE SANNOIS ERMONT FRANCONVILLE : INTERCONNEXION DE 3 RESEAUX GAZ A UN RESEAU BIOMASSE		
Bénéficiaire :	P0026110 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE DE SANNOIS ERMONT FRANCONVILLE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	574 240,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	%	**620 800,00 €**

¤

Dossier :	13021207 - COMMUNE DE CONFLANS SAINTE HONORINE : ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN		
Bénéficiaire :	R555 - COMMUNE DE CONFLANS SAINTE HONORINE		
Localisation :	CONFLANS-SAINTE-HONORINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	27 750,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
111 000,00 €	HT	25 %	**27 750,00 €**

¤

Dossier :	13018938 - SDC LEDOME IMMOBILIER, 17 RUE DES MARGUETTES 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0020853 - SAS LE DOME IMMOBILIER		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 550,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
10 200,00 €	HT	25 %	**2 550,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13018955 - SDC OGIM 2 RUE DU BEL AIR 92190 MEUDON AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0025783 - OGIM CABINET OGIM BAUER & ASSOCIES		
Localisation :	MEUDON		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 400,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
14 800,00 €	HT	50 %	**7 400,00 €**

¤

Dossier :	13019038 - SDC PIERRE & GESTION PIERRE MENA 33/35 BLD SAINT JACQUES 75014 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R14288 - PIERRE & GESTION PIERRE MENA		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 200,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 800,00 €	HT	25 %	**1 200,00 €**

¤

Dossier :	13019046 - SDC IMMO DE FRANCE 43 RUE DE L'ABBE GROULT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R27238 - IMMO DE FRANCE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 494,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
9 975,00 €	HT	25 %	**2 494,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13019050 - SDC OLT GESTION IMMOBILIERE 3/5 RUE DU CENTENAIRE 92800 PUTEAUX AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R31008 - OLT GESTION IMMOBILIERE		
Localisation :	PUTEAUX		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 000,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
6 000,00 €	HT	50 %	**3 000,00 €**

¤

Dossier :	13019052 - SDC HENRAT & GARIN SA 45 RUE DU PRE SAINT GERVAIS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0025759 - HENRAT & GARIN SA		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	937,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
3 750,00 €	HT	25 %	**937,50 €**

¤

Dossier :	13019054 - SDC DAUMESNIL GESTION RESIDENCE LES ORMES 6/12 AVE J. MOULIN 93100 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0025884 - DAUMESNIL GESTION		
Localisation :	MONTREUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	4 975,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
9 950,00 €	HT	50 %	**4 975,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020506 - SDC FONCIA RIVES DE PARIS 34 RUE DE CRONSTADT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0003672 - FONCIA RIVES DE PARIS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 062,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 250,00 €	HT	25 %	**1 062,50 €**

¤

Dossier :	13020508 - SDC GRIFFATON & MONTREUIL 14 RUE OUDINOT 75007 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R25041 - GRIFFATON & MONTREUIL		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 187,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 750,00 €	HT	25 %	**1 187,50 €**

¤

Dossier :	13020511 - SDC ETUDE LEBOSSE14 RUE DE LAGHOUAT 75018 AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0025839 - ETUDE LEBOSSE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 187,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 750,00 €	HT	25 %	**1 187,50 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020513 - SDC MODERN'IMM GESTION IMMO 2/4/6 RUE DES PYRENEES 75020 AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R27988 - MODERN'IMM GESTION IMMO		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 375,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
5 500,00 €	HT	25 %	**1 375,00 €**

¤

Dossier :	13020539 - SDC CDB VINCI IMMOBILIER GESTION 18/20 RUE DE SEVRES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R41063 - CDB VINCI IMMOBILIER GESTION		
Localisation :	BOULOGNE-BILLANCOURT		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 000,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
12 000,00 €	HT	50 %	**6 000,00 €**

¤

Dossier :	13020544 - SDC ATRIUM GESTION 160 RUE D AUBERVILLIERS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R23046 - ATRIUM GESTION		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 987,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
15 950,00 €	HT	25 %	**3 987,50 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020546 - SDC CABINET PIERRE BONNEFOI SA 40 RUE CHALIGNY 12 RUE DE REUILLY 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R8970 - CABINET PIERRE BONNEFOI SA		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 375,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
5 500,00 €	HT	25 %	**1 375,00 €**

¤

Dossier :	13020548 - SDC CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE PERRISSEL ET ASS AGENCE ETOILE RESIDENCE LES ORMES 34 RUE DE ROMAINVILLE 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R24156 - CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE PERRISSEL ET ASS AGENCE ETOILE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	812,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
3 250,00 €	HT	25 %	**812,50 €**

¤

Dossier :	13020549 - SDC SAS LE DOME IMMOBILIER 17/19 RUE MONTERA 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0020853 - SAS LE DOME IMMOBILIER		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 225,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 900,00 €	HT	25 %	**1 225,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020550 - SDC SARIA GESTION 63 RUE DES CEVENNES 48 RUE DES BERGERS 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0025970 - SARIA GESTION		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 225,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 900,00 €	HT	25 %	**1 225,00 €**

¤

Dossier :	13020625 - SDC NEXITY LAMY 30 RUE SAINT GERMAIN 2 RUE GUERIN 94120 FONTENAY SOUS BOIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0017194 - NEXITY LAMY		
Localisation :	FONTENAY-SOUS-BOIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 375,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
6 750,00 €	HT	50 %	**3 375,00 €**

¤

Dossier :	13020630 - SDC FONCIERE ET IMMO DE PARIS 127 AVE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R17332 - FONCIERE ET IMMO DE PARIS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 600,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
6 400,00 €	HT	25 %	**1 600,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	N° de rapport :	CP13-865	Budget :	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020646 - SDC GECOTRA 24/28 RUE ARTHUR ROZIER 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0016307 - GECOTRA		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 850,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
11 400,00 €	HT	25 %	**2 850,00 €**

¤

Dossier :	13020651 - SDC GERANCES IMMOBILIERE R DELIOUX 28 RUE DE LA PAIX 94300 VINCENNES AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R11230 - GERANCES IMMOBILIERE R DELIOUX		
Localisation :	VINCENNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 925,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
5 850,00 €	HT	50 %	**2 925,00 €**

¤

Dossier :	13020661 - SDC CABINET LA PAGERIE32 RUE DES ARCHIVES 75004 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R24755 - CABINET LA PAGERIE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 221,88 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 887,50 €	HT	25 %	**1 221,88 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	N° de rapport :	CP13-865	Budget :	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020682 - SDC IMMODONIA 15 RUE ST JEAN 93400 SAINT OUEN AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0004335 - IMMODONIA		
Localisation :	SAINT-OUEN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	11 033,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
22 066,00 €	HT	50 %	**11 033,00 €**

¤

Dossier :	13020751 - TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 100 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS		
Bénéficiaire :	R5039 - HABITAT SOCIAL FRANCAIS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 400,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
9 350,00 €	HT	14,97 %	**1 400,00 €**

¤

Dossier :	13020754 - TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 35 RUE PIETONET 5 RUE DU MORVAN 75011 PARIS TOITURE VEGETALISEE		
Bénéficiaire :	R5039 - HABITAT SOCIAL FRANCAIS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 730,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
55 868,55 €	HT	6,68 %	**3 730,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020764 - SDC CABINET MICHEL BEAUVAIS 4/6 RUE DU COMMANDANT BOUCHET 93800 EPINAY SUR SEINE AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0026007 - CABINET MICHEL BEAUVAIS		
Localisation :	EPINAY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 425,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 850,00 €	HT	50 %	**2 425,00 €**

¤

Dossier :	13020791 - SDC CABINET CHARLES BAUMANN 13 AVENUE FAIDHERBE 91300 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R5026 - CABINET CHARLES BAUMANN		
Localisation :	MONTREUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 900,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
7 800,00 €	HT	50 %	**3 900,00 €**

¤

Dossier :	13020795 - SDC CABINET PIERRE MASSON 146/148 BOULEVARD DE CHARONNE 75020 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R11934 - CABINET PIERRE MASSON		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 400,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
5 600,00 €	HT	25 %	**1 400,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020918 - SDC CABINET H ET D 61 AVENUE DU RAINCY 93250 VILLEMONBLE AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0026046 - CABINET H ET D		
Localisation :	VILLEMOMBLE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 553,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
7 107,00 €	HT	50 %	**3 553,50 €**

¤

Dossier :	13020922 - SDC CGLV ARTS & METIERS IMMOBILIER 45 RUE DE CLISSON 75013 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R19908 - CGLV ARTS & METIERS IMMOBILIER		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 200,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 800,00 €	HT	25 %	**1 200,00 €**

¤

Dossier :	13020926 - SDC IMMO DE FRANCE 50/56 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R27238 - IMMO DE FRANCE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 637,50 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
6 550,00 €	HT	25 %	**1 637,50 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020952 - SDC LOISELET ET DAIGREMONT RUE LONGUET?DES TOURNELLES ALLEE DU CEDRE 92290 CHATENAY MALABRY AUDIT ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	R12534 - LOISELET ET DAIGREMONT		
Localisation :	CHATENAY-MALABRY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 750,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
13 500,00 €	HT	50 %	**6 750,00 €**

¤

Dossier :	13021132 - SDC - NEXITY LAMY - CHANTECLAIRE 2 - 2/16 rue des Roses 9/13 rue des Marguerites		
Bénéficiaire :	P0017194 - NEXITY LAMY		
Localisation :	BROU-SUR-CHANTEREINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 890,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
7 560,00 €	HT	25 %	**1 890,00 €**

¤

Dossier :	13021172 - SDC - URBANIA SEINE ET MARNE - RENOVATION EXEMPLAIRE EN COPROPRIETES - 1-14 ALLEE DES TILLEULS 77360		
Bénéficiaire :	R25348 - URBANIA SEINE ET MARNE		
Localisation :	VAIRES-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	300 000,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
3 539 157,00 €	HT	8,48 %	**300 000,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	175001 - Politique énergie-climat
Action :	17500101 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13021173 - SDC - CABINET HJS IMMOBILIER - RENOVATION EXEMPLAIRE EN COPROPRIETES - LA GRANDE PRAIRIE - RUE ST EXULPERY- CHELLES		
Bénéficiaire :	P0026114 - CABINET HJS IMMOBILIER		
Localisation :	CHELLES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	300 000,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
2 490 479,00 €	HT	12,05 %	**300 000,00 €**

¤

Dossier :	13021321 - SDC 66-70 RUE PARMENTIER A STAINS (93240) CABINET PONS NOUVELLE GESTION IMMOBILIERE : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE		
Bénéficiaire :	P0016196 - CABINET PONS NOUVELLE GESTION IMMOBILIERE		
Localisation :	STAINS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	13 400,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
53 600,00 €	HT	25 %	**13 400,00 €**

Total sur le dispositif 00000634 - Politique énergie climat :	3 486 070,88 €

Total sur l'imputation 907 - 75 - 175001 - 17500101 :	5 486 070,88 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	375001 - Politique énergie-climat
Action :	375001017 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000101 - Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage

¤

Dossier :	R-2008-P1063-244321 - COMMUNE DE SAINT DENIS : TOITURE VEGETALISEE SUR LE GROUPE SCOLAIRE BAILLY		
Bénéficiaire :	R1266 - COMMUNE DE SAINT DENIS		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
Montant total :	22 635,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	100 %	**22 635,00 €**

¤

Dossier :	10014228 - SDC DU CENTRE COMMERCIAL O'PARINOR : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE		
Bénéficiaire :	P0010024 - SCC SOCIETE DES CENTRES COMMERCIAUX		
Localisation :	AULNAY-SOUS-BOIS		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
Montant total :	7 500,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	00 %	**7 500,00 €**

Total sur le dispositif 00000101 - Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage :	30 135,00 €

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13021056 - CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE : ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS TERRITORIAUX DE TRANSITION ENERGIE CLIMAT		
Bénéficiaire :	R2300 - CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE		
Localisation :	SEINE ET MARNE		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Contrat particulier CPRD77/Plan climat dptal		
Montant total :	250 000,00 €	**Code nature :**	204132

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
500 000,00 €	HT	50 %	**250 000,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	375001 - Politique énergie-climat
Action :	375001017 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13018602 - SMPDC SMIX PRODUCTION DISTRIBUTION CHALEUR : EXTENSIONS DU RESEAU DE BONDY		
Bénéficiaire :	R122015 - SMPDC SMIX PRODUCTION DISTRIBUTION CHALEUR		
Localisation :	BONDY		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie - Hors CPRD		
Montant total :	102 424,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
0,00 €	TTC	%	**102 424,00 €**

¤

Dossier :	13019651 - COMMUNE DE CRETEIL : INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR SUR LE RESEAU DE CHALEUR GEOTHERMIQUE		
Bénéficiaire :	R17 - COMMUNE DE CRETEIL		
Localisation :	CRETEIL		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Energies renouvelables - Hors CPRD		
Montant total :	414 675,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
3 000 000,00 €	HT	13,82 %	**414 675,00 €**

¤

Dossier :	13020753 - SMAVOM REGION DE TOURNAN BRIE - ETUDE RACCORDEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE		
Bénéficiaire :	R16602 - SMAVOM REGION DE TOURNAN BRIE		
Localisation :	TOURNAN-EN-BRIE		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie - Hors CPRD		
Montant total :	7 525,00 €	**Code nature :**	204142

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
30 100,00 €	HT	25 %	**7 525,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	375001 - Politique énergie-climat
Action :	375001017 - Politique énergie-climat

Dispositif :	00000634 - Politique énergie climat

¤

Dossier :	13020954 - VERT COMPOST - LAUREAT AAP PLATERFORME 2		
Bénéficiaire :	P0026067 - VERT COMPOST		
Localisation :	EPIAIS-RHUS		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie - Hors CPRD		
Montant total :	70 000,00 €	**Code nature :**	20422

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
422 780,00 €	HT	16,56 %	**70 000,00 €**

Total sur le dispositif 00000634 - Politique énergie climat :	844 624,00 €

Total sur l'imputation 907 - 75 - 375001 - 375001017 :	874 759,00 €

Chapitre :	937 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	375001 - Politique énergie-climat
Action :	375001037 - Soutien aux agences, espaces et points info énergie

Dispositif :	00000195 - Plan régional énergies- sensibilisation

¤

Dossier :	13021071 - SIESM : LAUREAT CEP1 2ème année		
Bénéficiaire :	P0009976 - SIESM SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE		
Localisation :	SEINE ET MARNE		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
Montant total :	9 117,00 €	**Code nature :**	65734

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
60 782,00 €	HT	15 %	**9 117,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	20/11/2013	**N° de rapport :**	CP13-865	**Budget :**	2013

Chapitre :	937 - Environnement
Code fonctionnel :	75 - Politique de l'énergie
Programme :	375001 - Politique énergie-climat
Action :	375001037 - Soutien aux agences, espaces et points info énergie

Dispositif :	00000195 - Plan régional énergies- sensibilisation

¤

Dossier :	13021070 - AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE SAINT QUENTIN EN YVELINES : LAUREAT CEP1 - 2ème année		
Bénéficiaire :	R35235 - AGENCE LOCALE MAITRISE ENERGIE ST QU		
Localisation :	CA DE ST QUENTIN EN YVELINES		
CPER / CPRD :	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
Montant total :	7 980,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
58 200,00 €	HT	13,71 %	**7 980,00 €**

Total sur le dispositif 00000195 - Plan régional énergies- sensibilisation :	17 097,00 €
Total sur l'imputation 937 - 75 - 375001 - 375001037 :	17 097,00 €

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018938

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC LEDOME IMMOBILIER, 17 RUE DES MARGUETTES 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	10 200,00 €	25,00 %	2 550,00 €
	Montant Total de la subvention		2 550,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAS LE DOME IMMOBILIER
Adresse administrative : 23 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE
75011 PARIS
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Eric KRIEF, Président

Objet : NC

N° SIRET : 43315600700018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
Le niveau des charges est perçu comme trop élevé l'objectif de l'audit serait de les diminuer et de faire des économies d'énergie. Un ravalement a été effectué en 2010.

Description :
La copropriété a été construite en 1962 comprend 7 bâtiments pour une surface totale de 4916 m². Le chauffage est collectif à gaz.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	10 200,00	100,00%
Total	10 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 060,00	30,00%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	2 550,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	2 550,00	25,00%
Subvention de la Ville de Paris	2 040,00	20,00%
Total	10 200,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
fond propre	3 060,00	30,00%
Subvention Région IDF	2 550,00	25,00%
subvention ademe	2 550,00	25,00%
subvention ville de paris	2 040,00	20,00%
Total	10 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Total	0,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 550,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Politique énergie climat	2 225,00 €
	Montant total	2 225,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13019038

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC PIERRE & GESTION PIERRE MENA 33/35 BLD SAINT JACQUES 75014 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 800,00 €	25,00 %	1 200,00 €
	Montant Total de la subvention		1 200,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PIERRE & GESTION PIERRE MENA
Adresse administrative : 54 RUE DAGUERRE
75014 PARIS 14
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 37791908900013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence de réalisation de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'objectif de l'audit énergétique est de réduire les charges de chauffage, les travaux à hiérarchiser seront probablement le remplacement de la chaudière et l'isolation.

Description :
Le bâtiment date d'avant 1948 avec un chauffage collectif au gaz, il comprend 50 logements pour une surface de 2500 m²;

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 800,00	100,00%
Total	4 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 440,00	30,00%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	1 200,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 200,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	960,00	20,00%
Total	4 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13019046

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC IMMO DE FRANCE 43 RUE DE L'ABBE GROULT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	9 975,00 €	25,00 %	2 494,00 €
	Montant Total de la subvention		2 494,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMO DE FRANCE
Adresse administrative : 20 RUE TREILHARD
75008 PARIS 8
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Jacques GARCIA, GESTIONNAIRE

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 52919641200017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence de réalisation des travaux, temporalité particulière des projets en copropriété.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

DESCRIPTION :
Audit énergétique d'une copropriété de 2754 m² comprenant 65 logements et 4 commerces

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Investisement	9 975,00	100,00%
Total	9 975,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	2 992,00	29,99%
SUBVENTION REGION	2 494,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	2 494,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	1 995,00	20,00%
Total	9 975,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 494,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Habitat privé ¿ CDSR ¿ syndicats de copropriété	10 065,00 €
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	64 540,00 €
2011	Politique énergie climat	2 775,00 €
2012	Politique énergie climat	1 975,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	98 095,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	42 000,00 €
2013	Politique énergie climat	1 700,00 €
	Montant total	221 150,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13019052

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC HENRAT & GARIN SA 45 RUE DU PRE SAINT GERVAIS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	3 750,00 €	25,00 %	937,50 €
	Montant Total de la subvention		937,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HENRAT & GARIN SA
Adresse administrative : 7 BIS RUE DU PONT DES LOGES
75007 PARIS
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur PIERRE ASTRUP, PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Objet : NC

N° SIRET : 58202883300025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence de réalisation de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
Les objectifs attendus de l'audit sont principalement une économie d'énergie et une amélioration du confort des copropriétaires.

Description :
La copropriété est composée d'un immeuble avec 46 logements sur un total de 86 lots et une surface habitable de 424m²

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	3 750,00	100,00%
Total	3 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 125,00	30,00%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	937,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	937,50	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	750,00	20,00%
Total	3 750,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	937,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020506

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC FONCIA RIVES DE PARIS 34 RUE DE CRONSTADT 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 250,00 €	25,00 %	1 062,50 €
		Montant Total de la subvention	1 062,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONCIA RIVES DE PARIS
Adresse administrative : 350 RUE DE VAUGIRARD
75015 PARIS
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Alain AUZOLLE, Membre du Conseil Syndical

Objet : NC

N° SIRET : 49020393200010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'audit énergétique devrait permettre d'établir un plan de travaux visant à améliorer les performances énergétiques du bâti avec un objectif de réduction des charges de copropriété.

Description :
La copropriété se compose d'un bâtiment de 49 lots dont 14 logements bâti en 1970. Le chauffage est collectif à gaz de même que l'eau chaude sanitaire.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 250,00	100,00%
Total	4 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 275,00	30,00%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	1 062,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 062,50	25,00%
Subvention de la Ville de Paris	850,00	20,00%
Total	4 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 062,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 500,00 €
2012	Politique énergie climat	4 450,00 €
2013	Politique énergie climat	1 762,50 €
	Montant total	7 712,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020508

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC GRIFFATON & MONTREUIL 14 RUE OUDINOT 75007 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 750,00 €	25,00 %	1 187,50 €
	Montant Total de la subvention		1 187,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GRIFFATON & MONTREUIL
Adresse administrative : 129 RUE DE L'UNIVERSITE
75343 PARIS 07 CEDEX
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Madame ANNE-BEATRICE PILLU, GESTIONNAIRE

Objet : NC

N° SIRET : 59205797000036

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'objectif de la rénovation est de rénover la sous-station du réseau de chaleur et pédagogique vis à vis de copropriétaires âgés.

Description :
La copropriété est composée de 2 bâtiments accolés construits en 1903 pour 18 logements. Le chauffage est collectif à partir du réseau de chaleur CPCU pour 13 logements et individuel pour 5 logements. La surface concernée est de 1400 m².

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 750,00	100,00%
Total	4 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 425,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 187,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 187,50	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	950,00	20,00%
Total	4 750,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 187,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020511

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC ETUDE LEBOSSE14 RUE DE LAGHOUAT 75018 AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 750,00 €	25,00 %	1 187,50 €
	Montant Total de la subvention		1 187,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETUDE LEBOSSE
Adresse administrative : 47 BIS AVENUE BOSQUET
75007 PARIS
Statut Juridique : Personne Morale de Droit Privé
Représentant : Madame MICHELE LEBOSSE, ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

Objet : NC

N° SIRET : 38308262500039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Description :
La copropriété comprend un bâtiment construit en 1880 de 30 logements pour une surface de 1200 m². Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire se font individuellement à partir de l'électricité. Le travail est fait conjointement avec un cabinet d'architectes pour une étude globale.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 750,00	100,00%
Total	4 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 425,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 187,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 187,50	25,00%
Suvbvention Ville de Paris	950,00	20,00%
Total	4 750,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 187,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020513

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC MODERN'IMM GESTION IMMO 2/4/6 RUE DES PYRENEES 75020 AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 500,00 €	25,00 %	1 375,00 €
	Montant Total de la subvention		1 375,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MODERN'IMM GESTION IMMO
Adresse administrative : 62 COURS DE VINCENNES
75012 PARIS 12
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 35179739400043

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

DESCRIPTION :
Audit énergétique de 3 bâtiments en copropriété représentant 70 logements et une surface de 4380 m²

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	5 500,00	100,00%
Total	5 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 650,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 375,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 375,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	1 100,00	20,00%
Total	5 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 375,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020544

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC ATRIUM GESTION 160 RUE D AUBERVILLIERS 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	15 950,00 €	25,00 %	3 987,50 €
	Montant Total de la subvention		3 987,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATRIUM GESTION
Adresse administrative : 4 RUE D'ARGENSON
75008 PARIS
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 63201850300052

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

DESCRIPTION :
Audit énergétique d'une copropriété de 7 bâtiments et 217 logements d'une surface de 29 648 m²

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	15 950,00	100,00%
Total	15 950,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	4 785,00	30,00%
Subvention Région Ile de fFrance	3 987,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	3 987,50	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	3 190,00	20,00%
Total	15 950,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 987,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Habitat privé ¿ CDSR ¿ syndicats de copropriété	180 000,00 €
2012	Habitat Privé CDSR-Parties communes	854 173,00 €
	Montant total	1 034 173,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020546

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CABINET PIERRE BONNEFOI SA 40 RUE CHALIGNY 12 RUE DE REUILLY 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 500,00 €	25,00 %	1 375,00 €
		Montant Total de la subvention	1 375,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET PIERRE BONNEFOI SA
Adresse administrative : 43 RUE LETELLIER
75015 PARIS 15
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 41372534200013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

DESCRIPTION :
Audit énergétique d'une copropriété de 2 bâtiments et 45 logements pour une surface de 3859 m²

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	5 500,00	100,00%
Total	5 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 650,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 375,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 375,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	1 100,00	20,00%
Total	5 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 375,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020548

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE PERRISSEL ET ASS AGENCE ETOILE RESIDENCE LES ORMES 34 RUE DE ROMAINVILLE 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	3 250,00 €	25,00 %	812,50 €
		Montant Total de la subvention	812,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE PERRISSEL ET ASS AGENCE ETOILE
Adresse administrative : 166 RUE JEAN MERMOZ 13417 MARSEILLE CEDEX 08
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : AGENCE ETOILE

Objet : NC

N° SIRET : 05480416600061

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'optique des copropriétaires est de réduire les charges de chauffage et d'améliorer le confort.

Description :
La copropriété a été construite en 1974 et comprend 23 logements (59 lots) pour une surface de 1051 m².
Le chauffage et la production d'ECS sont collectifs et fournis à partir du gaz.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	3 250,00	100,00%
Total	3 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	975,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	812,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	812,50	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	650,00	20,00%
Total	3 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	812,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Aide au parc privé	26 071,96 €
2010	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	7 001,72 €
2011	Politique énergie climat	1 356,00 €
	Montant total	34 429,68 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020549

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC SAS LE DOME IMMOBILIER 17/19 RUE MONTERA 75012 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 900,00 €	25,00 %	1 225,00 €
	Montant Total de la subvention		1 225,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAS LE DOME IMMOBILIER
Adresse administrative : 23 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE
75011 PARIS
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Eric KRIEF, Président

Objet : NC

N° SIRET : 43315600700018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

DESCRIPTION :
Audit énergétique d'une copropriété en 2 bâtiments de 90 logements et 5768 m²

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 900,00	100,00%
Total	4 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 470,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 225,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 225,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	980,00	20,00%
Total	4 900,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 225,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Politique énergie climat	2 225,00 €
	Montant total	2 225,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020550

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC SARIA GESTION 63 RUE DES CEVENNES 48 RUE DES BERGERS 75015 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 900,00 €	25,00 %	1 225,00 €
	Montant Total de la subvention		1 225,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SARIA GESTION
Adresse administrative : 15 RUE DE SARIA
77700 SERRIS
Statut Juridique :
Représentant :

N° SIRET : 52879215300017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété

Objectifs :
L'objectif de l'audit est de diminuer les charges de chauffage.

Description :
La copropriété comprend 2 bâtiments construits en 1957, de 47 logements et 102 lots pour une surface de 3272 m². Le chauffage est collectif et fourni par un réseau de chaleur fossile.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 900,00	100,00%
Total	4 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 410,00	30,00%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	1 175,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 175,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	940,00	20,00%
Total	4 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 225,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020630

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC FONCIERE ET IMMO DE PARIS 127 AVE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	6 400,00 €	25,00 %	1 600,00 €
	Montant Total de la subvention		1 600,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONCIERE ET IMMO DE PARIS
Adresse administrative : 52-58 RUE SEBASTIEN MERCIER
75015 PARIS 15
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 67204514300027

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété

Objectifs :
L'analyse de l'audit permettra de faire voter les travaux nécessaires à l'amélioration de l'enveloppe.

Description :
La copropriété date de 1965 et comprend un seul bâtiment de 54 logements (54 lots) pour une surface SHON de 5000m². Le chauffage et l'ECS sont collectifs au gaz.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	6 400,00	100,00%
Total	6 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 920,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 600,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 600,00	25,00%
Subvention ville de Paris	1 280,00	20,00%
Total	6 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020646

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC GECOTRA 24/28 RUE ARTHUR ROZIER 75019 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	11 400,00 €	25,00 %	2 850,00 €
	Montant Total de la subvention		2 850,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GECOTRA
Adresse administrative : 3 RUE GABRIEL PERI
92320 CHATILLON
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 49186827900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété

Objectifs :
L'objectif de l'audit est de mettre au point un plan de travaux cohérent afin d'obtenir le niveau BBC.

Description :
Le bâtiment a été construit en 1973 et est composé de 64 appartements (71 lots) pour une surface habitable de 2850 m². Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont collectifs à gaz.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	11 400,00	100,00%
Total	11 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 420,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	2 850,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	2 850,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	2 280,00	20,00%
Total	11 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 850,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020661

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CABINET LA PAGERIE32 RUE DES ARCHIVES 75004 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 887,50 €	25,00 %	1 221,88 €
	Montant Total de la subvention		1 221,88 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET LA PAGERIE
Adresse administrative : 38 RUE DE LIEGE
75008 PARIS 08
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 43486535800023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété

Objectifs :
Les travaux à hiérarchiser sont le remplacement de la chaufferie, l'isolation des combles et le remplacement des menuiseries.

Description :
Le bâtiment est construit depuis 1910, il compte 40 logements (90 lots) pour une surface de 653 m². Le chauffage est raccordé au réseau de chaleur collectif, l'ECS est individuelle et basée sur l'électricité.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 887,50	100,00%
Total	4 887,50	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 466,25	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 221,88	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 221,87	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	977,50	20,00%
Total	4 887,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 221,88 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020795

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CABINET PIERRE MASSON 146/148 BOULEVARD DE CHARONNE 75020 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 600,00 €	25,00 %	1 400,00 €
	Montant Total de la subvention		1 400,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET PIERRE MASSON
Adresse administrative : 182 RUE DE RIVOLI
75001 PARIS 01
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 63203228000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété

Description :
Le bâtiment date de 1930 il dispose de 19 logements et de 42 lots pour une surface de 1400m².
Le chauffage est collectif au gaz, l'ECS est individuelle.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	5 600,00	100,00%
Total	5 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 680,00	30,00%
Investissement région Ile de France	1 400,00	25,00%
investissement Ademe	1 400,00	25,00%
investissement ville de Paris	1 120,00	20,00%
Total	5 600,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020926

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC IMMO DE FRANCE 50/56 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	6 550,00 €	25,00 %	1 637,50 €
	Montant Total de la subvention		1 637,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMO DE FRANCE
Adresse administrative : 20 RUE TREILHARD
75008 PARIS 8
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Jacques GARCIA, GESTIONNAIRE

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 52919641200017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Description :
Le bâtiment date de 1970 et comprend 113 logements (336 lots) pour une surface de 10204 m². Le chauffage est collectif au gaz (chaudière changée en 2011) et l'ECS est individuelle.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	6 550,00	100,00%
Total	6 550,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 965,00	30,00%
Subvention Région Ile de France	1 637,50	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 637,50	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	1 310,00	20,00%
Total	6 550,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 637,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Habitat privé ¿ CDSR ¿ syndicats de copropriété	10 065,00 €
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	64 540,00 €
2011	Politique énergie climat	2 775,00 €
2012	Politique énergie climat	1 975,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	98 095,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	42 000,00 €
2013	Politique énergie climat	1 700,00 €
	Montant total	221 150,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020922

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CGLV ARTS & METIERS IMMOBILIER 45 RUE DE CLISSON 75013 PARIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 800,00 €	25,00 %	1 200,00 €
	Montant Total de la subvention		1 200,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CGLV ARTS & METIERS IMMOBILIER
Adresse administrative : 10 RUE DE LA PEPINIERE
75008 PARIS
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 38030135800020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

DESCRIPTION :

Audit d'une copropriété de 2 bâtiments pour 41 logements d'une surface de 2500 m²

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 800,00	100,00%
Total	4 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	1 440,00	30,00%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	1 200,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	1 200,00	25,00%
SUBVENTION VILLE de Paris	960,00	20,00%
Total	4 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020751

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 100 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	9 350,00 €	14,97 %	1 400,00 €
	Montant Total de la subvention		1 400,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HABITAT SOCIAL FRANCAIS
Adresse administrative : 48 50 RUE ALBERT
75013 PARIS
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur DAVID MAGALHAES, DIRECTEUR TECHNIQUE

Objet : NC

N° SIRET : 30845546800022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, dossier n'ayant pu être présenté à une commission antérieure.

Description :
Végétatlisation d'une toiture de 70m² avec une végétation de type toundra.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	9 350,00	100,00%
Total	9 350,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	7 950,00	85,03%
Subvention Région Ile-de-France	1 400,00	14,97%
Total	9 350,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	21 150,00 €
2012	Politique énergie climat	20 000,00 €
2013	Politique énergie climat	17 560,00 €
	Montant total	58 710,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020754

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : TTV HABITAT SOCIAL FRANCAIS 35 RUE PIETON ET 5 RUE DU MORVAN 75011 PARIS TOITURE VEGETALISEE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	55 868,55 €	6,68 %	3 730,00 €
		Montant Total de la subvention	3 730,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HABITAT SOCIAL FRANCAIS
Adresse administrative : 48 50 RUE ALBERT
75013 PARIS
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur DAVID MAGALHAES, DIRECTEUR TECHNIQUE

Objet : NC

N° SIRET : 30845546800022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude dossier n'ayant pu être présenté à une commission antérieure.
.

Description :
Le projet de végétalisation porte sur 2 immeubles séparés pour une surface totale de 187 m² mise en végétation avec des sedum en micromottes.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	55 868,55	100,00%
Total	55 868,55	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	52 138,55	93,32%
Subvention Région Ile de France	3 730,00	6,68%
Total	55 868,55	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 730,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	21 150,00 €
2012	Politique énergie climat	20 000,00 €
2013	Politique énergie climat	17 560,00 €
	Montant total	58 710,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020753

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SMAVOM REGION DE TOURNAN BRIE - ETUDE RACCORDEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	30 100,00 €	25,00 %	7 525,00 €
	Montant Total de la subvention		7 525,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMAVOM REGION DE TOURNAN BRIE
Adresse administrative : 70B RUE GEORGES CLEMENCEAU
77220 TOURNAN EN BRIE
Statut Juridique : Syndicat Mixte Communal
Représentant :

N° SIRET : 24770032100026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 15 septembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence du projet, étude complémentaire à la demande de l'ADEME et de la Région en vue du financement du projet de chaufferie biomasse à l'étude.

Description :
Dans la cadre de la réhabilitation de la chaufferie fuel d'un gymnase, étude relative à la faisabilité d'un raccordement du collège et du Lycée attenant

Localisation géographique :
- TOURNAN-EN-BRIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Investissement	30 100,00	100,00%
Total	30 100,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	15 050,00	50,00%
SUBVENTION REGION	7 525,00	25,00%
SUBVENTION ADEME	7 525,00	25,00%
Total	30 100,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 525,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021071

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SIESM : LAUREAT CEP1 2ÈME ANNÉE 77000

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Plan régional énergies-sensibilisation	60 782,00 €	15,00 %	9 117,00 €
	Montant Total de la subvention		9 117,00 €

Imputation budgétaire : 937-75-65734-375001-200
375001037- Soutien aux agences, espaces et points info énergie

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SIESM SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE
Adresse administrative : 1 RUE CLAUDE BERNARD 77000 LA ROCHETTE
Statut Juridique : Syndicat Mixte Communal
Représentant : Monsieur Pierre YVROUD, Président

N° SIRET : 20000866200013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Plan régional énergies- sensibilisation
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

OBJET

L'objectif de ce service est de proposer un conseil personnalisé aux communes de moins de 10 000 habitants pour leur permettre de faire des choix pertinents en matière d'énergie sur leur patrimoine (bâtiments, éclairage public et flotte de véhicules). Plusieurs communes mutualisent ainsi les compétences d'un conseiller qu'elles ne pourraient pas embaucher seules et bénéficient également de l'expérience des autres collectivités.

Le conseiller en énergie partagé a pour missions principales :

- la sensibilisation et l'information opérationnelle,
- le diagnostic et les recommandations,
- la responsabilisation de la commune bénéficiaire du service,
- la mise en place d'actions de long terme avec la commune.

Les tâches du conseiller peuvent s'étendre à d'autres types de flux, comme l'eau par exemple.

Le Syndicat Intercommunal des Energies en Seine et Marne (SIESM 77) a été retenu dans le cadre de cet appel à projets et s'est engagé à respecter l'ensemble des points mentionnés dans le règlement de

l'appel à projets.

Contexte géographique :

Le territoire concerné par le dispositif de conseil en énergie partagé du SIESM 77 est le suivant :

L'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants, déjà adhérentes au SIESM 77, ce qui représente actuellement un potentiel de 209 communes.

Dans les 5 ans à venir, le SIESM 77 verra son nombre d'adhérents augmenter de façon conséquente (212 communes adhérentes aujourd'hui, 425 communes en 2013, 507 en 2015), ce qui ramènerait le nombre de communes de moins de 10 000 habitants potentiellement intéressées par le CEP à environ 330 en 2015.

Ce nombre serait revu à la baisse avec l'arrivée d'autres structures intercommunales exerçant cette compétence.

Phasage de l'opération :

L'opération CEP se déroule en deux phases principales qui se suivent chronologiquement.

Phase n° 1 : analyse et préconisations dans le cadre d'un bilan énergétique global de la commune

➢ **L'outil utilisé :** Le logiciel GEPweb360 fourni par l'ADEME sera favorisé pour la gestion énergétique des patrimoines communaux concernés par un CEP.

Le bilan énergétique permet :
- de disposer d'une vue globale sur trois années des consommations énergétiques et d'eau de la commune ;
- d'obtenir des ratios de consommation qui illustrent les performances énergétiques pour chaque type d'équipement et chaque énergie ;
- de vérifier l'adéquation des contrats de fourniture d'énergie à la situation d'usage ;
- de mettre en évidence les dérives (liées à la vétusté du matériel, comportement des utilisateurs, …) ou les progrès réalisés suite à des actions de maîtrise de l'énergie.

➢ **Collecte et saisie des données**. Sur la durée de cette décision, trois années complètes de données seront renseignées dans l'outil à partir des factures d'eau et d'énergie de la commune. Ces informations seront transmises sur place au conseiller par le personnel de chaque Mairie.

➢ **Visite des bâtiments.** En parallèle au travail de saisie informatique et d'analyse des factures, une visite des bâtiments sera mise en place afin de se rendre compte :
- de la vétusté des installations (des équipements de production de chaleur, éclairage, isolation…),
- de leur mode d'utilisation (comportement des utilisateurs) ;
- et de leur potentiel à utiliser des énergies renouvelables.

Cette étape de visite est indispensable pour la qualité des préconisations.

➢ **Un rapport écrit à destination de chaque commune et des financeurs.** Un travail d'analyse critique de l'ensemble des informations collectées donnera lieu à la rédaction d'un rapport. Il permettra à chaque commune concernée de disposer d'une vue globale et par bâtiment de ses consommations énergétiques et d'eau ainsi que de préconisations techniques à suivre pour réduire ces consommations.

Les préconisations devront être hiérarchisées selon leur niveau de retour sur investissement, leur faisabilité et leurs effets en termes de réduction des consommations.

➢ **Un rendu oral pour chaque commune**. Une réunion de restitution pour chaque CEP sera mise en place par le conseiller à destination des élus et habitants de façon à rendre compte des principaux constats et préconisations.

➢ **Calendrier prévisionnel.** Cette première phase doit permettre à chaque commune de rédiger, avec le conseiller, un calendrier prévisionnel de mise en œuvre des préconisations. Ce calendrier devra tenir compte d'une part de la rapidité des effets des mesures et d'autre part de la capacité d'engagement et d'investissement de la commune.

Le conseiller proposera alors différentes rencontres avec la commune afin de l'aider à l'application des actions préconisées (il s'agira de la phase de suivi des actions).

Phase n° 2 : suivi : accompagnement et analyse

➢ **L'accompagnement des préconisations.** Sur la base du calendrier prévisionnel, le CEP fixera avec la commune les modalités d'aide à l'application des actions proposées. Cette phase sera plus ou moins longue selon le patrimoine de la commune et le niveau d'implication requis pour les préconisations. Le CEP devra accompagner les communes par une aide opérationnelle.

Elle se traduira par un travail de concert avec le personnel et/ou le prestataire de la commune pour les préconisations techniques qui ne nécessitent pas d'investissement.

Pour les préconisations avec investissement, le CEP devra être en mesure de fournir aux communes des cahiers des charges types et d'aider les communes dans leur rédaction, dans les prises de contacts avec les prestataires, d'aider à la formulation des projets pour présenter les investissements au conseil municipal, soutenir techniquement les communes dans les travaux…

Il est à noter que le Conseiller en énergie partagé n'a pas pour mission de faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets des communes. Cette prestation peut en effet être externalisée auprès de professionnels dans le champ concurrentiel.

➢ **Continuité de la saisie et de l'analyse des consommations.** En parallèle à cet accompagnement, le CEP devra poursuivre la saisie et l'analyse des consommations et dépenses sur les trois années couvrant sa mission, à la fois pour assurer une continuité dans l'analyse mais aussi pour évaluer l'impact de la mise en place des préconisations.

➢ **Réseau intercommunal.** Le CEP s'attachera également à constituer un réseau intercommunal d'acteurs de la maîtrise de l'énergie composé d'agents techniques et administratifs des communes, auprès desquels il animera des actions de sensibilisation.

➢ **Analyse et évaluation.** Au terme de la mission, le CEP rédigera un rapport écrit par commune afin d'avoir une vision globale des consommations, et d'évaluer l'impact de l'accompagnement auprès des communes. Une restitution orale du rapport de mission à destination des élus et des habitants sera réalisée par commune.

Moyens mis en œuvre :

Face au nombre important d'adhérents potentiels au dispositif CEP, le SIESM 77 devra être vigilant dans la planification et la mise en place de ce service auprès des communes sur les 3 années à venir.

L'objectif pour les trois années à venir est d'accompagner environ 150 communes.

Ainsi, pour l'année 1, le SIESM prévoit que le conseiller en énergie partagé accompagnera environ 30 communes, soit pour une population moyenne de 1 200 habitants par commune : 36 000 habitants

L'année 2, un technicien supplémentaire devrait être embauché par le SIESM qui permettra d'accompagner environ 50 communes supplémentaires, la population cumulée sera de 96 000 habts.

L'année 3, le SIESM prévoit d'embaucher encore un technicien supplémentaire pour accompagner 70 communes supplémentaires, soi un total cumulé de 150 communes, représentant : 180 000 habitants

Le SIESM prévoit de réaliser les diagnostics sur 150 communes d'ici 2013, pour un coût estimatif de 1,90 € par habitant. Cette estimation est faite sur la base de 1200 habitants par commune, représentant la population moyenne des communes adhérentes.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	60 782,00	100,00%
Total	60 782,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	9 117,00	14,98%
ADEME	9 117,00	14,98%
AUTOFINANCEMENT	42 638,00	70,05%
Total	60 872,00	100,00%

Plan de financement sur 3 ans

Conformément aux modalités décrites dans le règlement de l'appel à projets « conseil en énergie partagé » (rapport CR 106-11 des 17 et 18 novembre 2011), le financement du poste de conseil en énergie partagé fera l'objet les 3 premières années, d'une aide financière conjointe de la Région Ile-de-France et de l'ADEME, calculées selon les mêmes bases à savoir :

	Coût prévisionnel	***part de l'aide annuelle sur l'aide totale attribuée***	***Montant de l'aide ADEME + REGION***	***taux de l'aide annuelle ADEME+REGION***	***Montant de l'aide REGION (=montant total /2)***	***taux de l'aide annuelle REGION***
Année 1	*60 782*	*33%*	*18 235*	*30%*	*9 117*	*15%*
Année 2	*60 782*	*33%*	*18 235*	*30%*	*9 117*	*15%*
Année 3	*60 782*	*33%*	*18 235*	*30%*	*9 117*	*15%*
TOTAL	***182 345***	***100%***	***54 704***	***30%***	***27 352***	***15%***

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 117,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	141 240,00 €
2012	Plan régional énergies- sensibilisation	9 117,00 €
	Montant total	150 357,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021056

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE : ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS TERRITORIAUX DE TRANSITION ENERGIE CLIMAT 77010

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	500 000,00 €	50,00 %	250 000,00 €
	Montant Total de la subvention		250 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204132-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE
Adresse administrative : HOTEL DU DEPARTEMENT
77010 MELUN CEDEX
Statut Juridique : Département
Représentant : Monsieur Vincent EBLE, PRESIDENT

N° SIRET : 22770001000019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé reçu au mois de juillet n'ayant pu être présenté à la commission d'octobre

Description :
L'objectif de cette étude est d'élaborer un profil territorial de transition énergie-climat des territoires de projets seine-et-marnais et de faire émerger des projets pour l'efficacité, la sobriété énergétique du territoire, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation aux changements climatiques.

Ces territoires correspondent à des bassins de vie, échelle pertinente pour construire des modèles de développement locaux résilients.
Ainsi, dix territoires de projets ont été déterminés, regroupant chacun plusieurs communes et intercommunalités et respectant leurs délimitations :

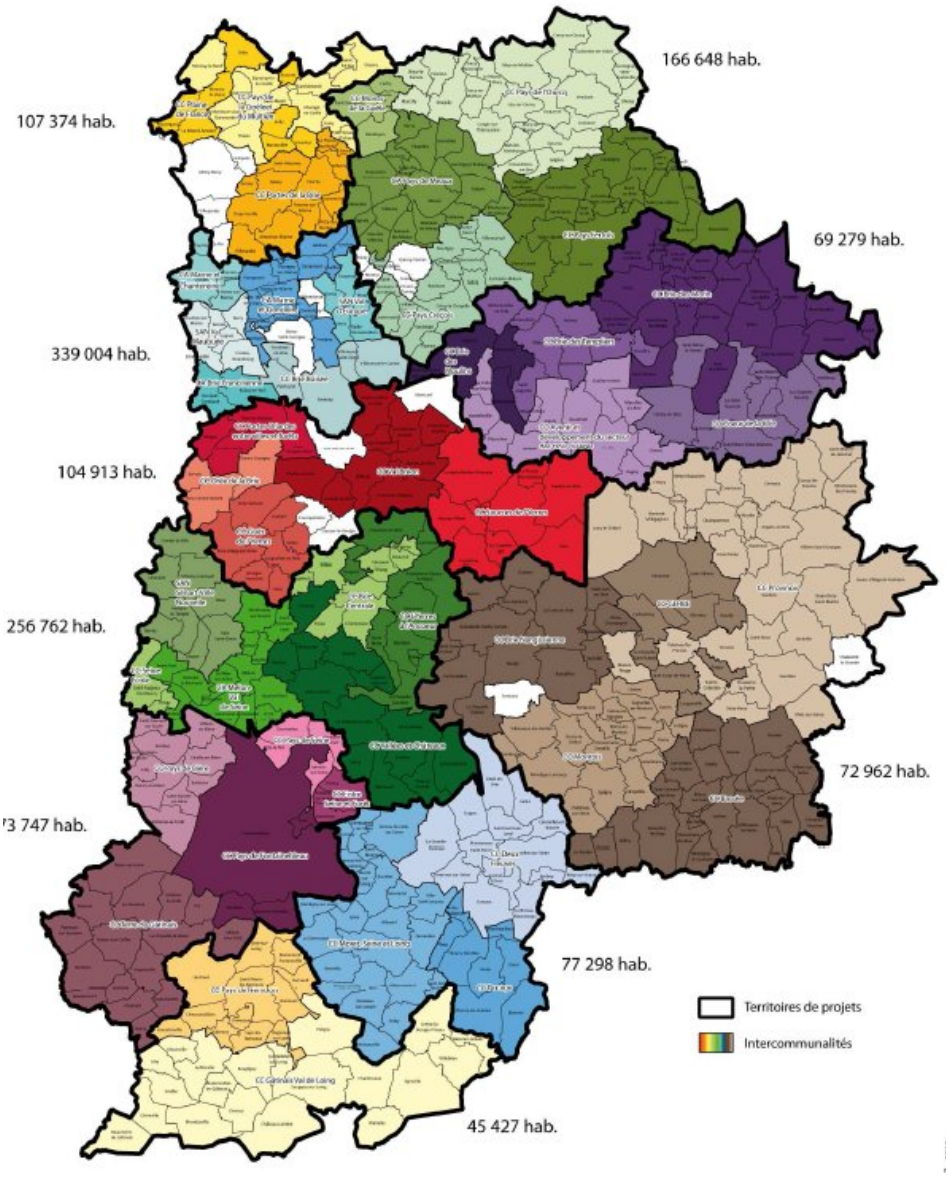

Cette démarche participative de co-construction a pour objectif de recenser les orientations du territoire et les actions susceptibles d'être accompagnées techniquement et financièrement et de faire converger les sources de financements potentiels, les soutiens techniques et ainsi consolider ou initier des démarches locales.

La mission se découpe en deux phases :
- Phase 1 : Elaboration du Profil territorial Energie-Climat et identification des projets existants et potentiels
1. Diagnostic des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
2. Enquête énergie-climat auprès des communes et intercommunalités
3. Inventaire des productions énergétiques locales
4. Profil de vulnérabilité climatique du territoire
5. Analyse de la contribution possible du territoire de projets aux objectifs régionaux
6. Synthèse des enjeux énergie-climat dans le Profil territorial de transition énergie-climat

- Phase 2 : Hiérarchisation des projets identifiés, définition et déploiement de dispositifs de mobilisation des acteurs. Réalisation d'un appui à l'intégration des enjeux énergie-climat dans les démarches territoriales et les projets locaux. Formalisation de fiches actions/ projets.
1. Hiérarchisation des projets et note pour la programmation des missions d'appui technique et de

mobilisation des acteurs
2. Mission de conseil et d'appui aux projets et démarches territoriales en cours
3. Dispositif de mobilisation et d'animation en vue de faire émerger et renforcer des projets
4. Rédaction des fiches actions/projets prioritaires

Détail du calcul de la subvention :
Dans le cadre du CPRD signé avec le conseil général de Seine et Marne, le financement régional est de 50% des dépenses éligibles.

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Contrat particulier CPRD77/Plan climat dptal

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	500 000,00	100,00%
Total	500 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	250 000,00	50,00%
Département de Seine et Marne	250 000,00	50,00%
Total	500 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	75 000,00 €
2015	100 000,00 €
2016	75 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	20 000,00 €
2010	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	50 000,00 €
2010	Circulations douces	174 822,50 €
2010	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 922 118,00 €
2010	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	2 250 950,00 €
2010	Fret - Aménagements d'infrastructures et études	50 000,00 €
2010	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	130 000,00 €
2010	Accessibilité des transports	177 625,00 €
2010	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	491 200,00 €
2010	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	230 865,00 €
2010	Voirie des TIRN	500 000,00 €
2010	Aménagement des infrastructures routières départementales	1 855 350,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 588 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	177 800,00 €
2011	Circulations douces	116 122,50 €
2011	Politique énergie climat	25 000,00 €
2011	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	2 379 250,00 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	500 000,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 446 660,00 €
2011	Voirie des TIRN	842 073,00 €
2011	Réalisation des études stratégiques en agriculture péri urbaine	25 000,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	13 800,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	14 500,00 €
2012	Voirie des TIRN	2 195 152,00 €
2012	Politique énergie climat	14 750,00 €
2012	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	956 000,00 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	1 657 500,00 €
2012	Sécurité routière - Soutien à la sécurisation des passages à niveau	391 000,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	84 762,50 €
2012	Cotisations Unité Développement	100 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	182 500,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	2 000 000,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	140 000,00 €
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	3 225 000,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	46 500,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	87 500,00 €
2013	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	83 500,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	117 500,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 150 000,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	143 495,94 €
2013	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	31 500,00 €
	Montant total	27 598 296,44 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021172

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC - URBANIA SEINE ET MARNE - RENOVATION EXEMPLAIRE EN COPROPRIETES - 1-14 ALLEE DES TILLEULS 77360

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	3 539 157,00 €	8,48 %	300 000,00 €
	Montant Total de la subvention		300 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : URBANIA SEINE ET MARNE
Adresse administrative : 8 RUE DE LA GARE
77360 VAIRES SMARNE
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 34743726100014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Localisation géographique :

- VAIRES-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Description :

Rénovation d'une copropriété de 14 948 m² et 128 logements qui passera de 237 kWhep/m²/an à 88 kWhep/m²/an

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Investissement	3 539 157,00	100,00%
Total	3 539 157,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond propres	3 139 157,00	88,70%
SUBVENTION ADEME	100 000,00	2,83%
SUBVENTION REGION	300 000,00	8,48%
Total	3 539 157,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	150 000,00 €
2015	150 000,00 €

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021173

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC - CABINET HJS IMMOBILIER - RENOVATION EXEMPLAIRE EN COPROPRIETES - LA GRANDE PRAIRIE - RUE ST EXULPERY- CHELLES 77500

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	2 490 479,00 €	12,05 %	300 000,00 €
		Montant Total de la subvention	300 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET HJS IMMOBILIER
Adresse administrative : 59 RUE RASPAIL
94700 MAISONS-ALFORT
Statut Juridique :
Représentant :

N° SIRET : 51916216800016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 février 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Localisation géographique :

- CHELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Description :

Rénovation d'une copropriété de 11 622m² et 157 logements qui passera de 209 kWhep/m²/an à 71 kWhep/m²/an

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	2 490 479,00	100,00%
Total	2 490 479,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	2 090 479,00	83,94%
SUBVENTION REGION	300 000,00	12,05%
SUBVENTION ADEME	100 000,00	4,02%
Total	2 490 479,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	150 000,00 €
2015	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021070

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE SAINT QUENTIN EN YVELINES : LAUREAT CEP1 - 2EME ANNEE 78114

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Plan régional énergies-sensibilisation	58 200,00 €	13,71 %	7 980,00 €
	Montant Total de la subvention		7 980,00 €

Imputation budgétaire : 937-75-6574-375001-200
375001037- Soutien aux agences, espaces et points info énergie

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AGENCE LOCALE MAITRISE ENERGIE ST QU
Adresse administrative : 1 PLACE PIERRE BEREGOVOY
78114 MAGNY LES HAMEAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ALAIN LE VOT, Président

Objet : favoriser et entreprendre des opérations visant à la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables afin de contribuer à la protection de l'environnement dans une optique de développement durable

Date de publication au JO : 10 février 2001

N° SIRET : 43470278300011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Plan régional énergies- sensibilisation
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association Agence Locale de l'Energie et de Climat de Saint Quentin en Yvelines (ALEC SQY), en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a été retenue dans le cadre de cet appel à projets et s'est engagée à respecter l'ensemble des points mentionnés dans le règlement de l'appel à projets.

Le territoire concerné par le dispositif de conseil en énergie partagé de l'ALEC SQY est le suivant :

- Prioritairement, pour les trois premières années, auprès des communes des Yvelines faisant partie

du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre du partenariat établi avec ce dernier

- Eventuellement, d'autres communes, hors PNR, pourront être touchées par le dispositif, de préférence des communautés d'agglomérations ou des intercommunalités, prioritairement celles qui initient des démarches environnementales plus globales (Agenda 21, PCET…)

OBJET

L'objectif de ce service est de proposer un conseil personnalisé aux communes de moins de 10 000 habitants pour leur permettre de faire des choix pertinents en matière d'énergie sur leur patrimoine (bâtiments, éclairage public et flotte de véhicules). Plusieurs communes mutualisent ainsi les compétences d'un conseiller qu'elles ne pourraient pas embaucher seules et bénéficient également de l'expérience des autres collectivités.

Le conseiller en énergie partagé a pour missions principales :

- la sensibilisation et l'information opérationnelle,
- le diagnostic et les recommandations,
- la responsabilisation de la commune bénéficiaire du service,
- la mise en place d'actions de long terme avec la commune.

Les tâches du conseiller peuvent s'étendre à d'autres types de flux, comme l'eau par exemple.

Contexte géographique :

L'association Agence Locale de l'Energie et de Climat de Saint Quentin en Yvelines (ALEC SQY), en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a été retenue dans le cadre de cet appel à projets et s'est engagée à respecter l'ensemble des points mentionnés dans le règlement de l'appel à projets.

Le territoire concerné par le dispositif de conseil en énergie partagé de l'ALEC SQY est le suivant :

- Prioritairement, pour les trois premières années, auprès des communes des Yvelines faisant partie du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre du partenariat établi avec ce dernier

- Eventuellement, d'autres communes, hors PNR, pourront être touchées par le dispositif, de préférence des communautés d'agglomérations ou des intercommunalités, prioritairement celles qui initient des démarches environnementales plus globales (Agenda 21, PCET…)

Phasage de l'opération :

L'opération CEP se déroule en deux phases principales qui se suivent chronologiquement.

<u>Phase n° 1</u> : analyse et préconisations dans le cadre d'un bilan énergétique global de la commune

➢ **L'outil utilisé :** Le logiciel GEPweb360 fourni par l'ADEME sera favorisé pour la gestion énergétique des patrimoines communaux concernés par un CEP.

Le bilan énergétique permet :

- de disposer d'une vue globale sur trois années des consommations énergétiques et d'eau de la commune ;
- d'obtenir des ratios de consommation qui illustrent les performances énergétiques pour chaque type d'équipement et chaque énergie ;

- de vérifier l'adéquation des contrats de fourniture d'énergie à la situation d'usage ;
- de mettre en évidence les dérives (liées à la vétusté du matériel, comportement des utilisateurs, …) ou les progrès réalisés suite à des actions de maîtrise de l'énergie.

➢ **Collecte et saisie des données**. Sur la durée de cette décision, trois années complètes de données seront renseignées dans l'outil à partir des factures d'eau et d'énergie de la commune. Ces informations seront transmises sur place au conseiller par le personnel de chaque Mairie.

➢ **Visite des bâtiments.** En parallèle au travail de saisie informatique et d'analyse des factures, une visite des bâtiments sera mise en place afin de se rendre compte :

- de la vétusté des installations (des équipements de production de chaleur, éclairage, isolation…),
- de leur mode d'utilisation (comportement des utilisateurs) ;
- et de leur potentiel à utiliser des énergies renouvelables.

Cette étape de visite est indispensable pour la qualité des préconisations.

➢ **Un rapport écrit à destination de chaque commune et des financeurs.** Un travail d'analyse critique de l'ensemble des informations collectées donnera lieu à la rédaction d'un rapport. Il permettra à chaque commune concernée de disposer d'une vue globale et par bâtiment de ses consommations énergétiques et d'eau ainsi que de préconisations techniques à suivre pour réduire ces consommations.

Les préconisations devront être hiérarchisées selon leur niveau de retour sur investissement, leur faisabilité et leurs effets en termes de réduction des consommations.

➢ **Un rendu oral pour chaque commune**. Une réunion de restitution pour chaque CEP sera mise en place par le conseiller à destination des élus et habitants de façon à rendre compte des principaux constats et préconisations.

➢ **Calendrier prévisionnel.** Cette première phase doit permettre à chaque commune de rédiger, avec le conseiller, un calendrier prévisionnel de mise en œuvre des préconisations. Ce calendrier devra tenir compte d'une part de la rapidité des effets des mesures et d'autre part de la capacité d'engagement et d'investissement de la commune.

Le conseiller proposera alors différentes rencontres avec la commune afin de l'aider à l'application des actions préconisées (il s'agira de la phase de suivi des actions).

<u>Phase n° 2</u> : suivi : accompagnement et analyse

➢ **L'accompagnement des préconisations.** Sur la base du calendrier prévisionnel, le CEP fixera avec la commune les modalités d'aide à l'application des actions proposées. Cette phase sera plus ou moins longue selon le patrimoine de la commune et le niveau d'implication requis pour les préconisations. Le CEP devra accompagner les communes par une aide opérationnelle.

Elle se traduira par un travail de concert avec le personnel et/ou le prestataire de la commune pour les préconisations techniques qui ne nécessitent pas d'investissement.

Pour les préconisations avec investissement, le CEP devra être en mesure de fournir aux communes des cahiers des charges types et d'aider les communes dans leur rédaction, dans les prises de contacts avec les prestataires, d'aider à la formulation des projets pour présenter les investissements au conseil municipal, soutenir techniquement les communes dans les travaux…

Il est à noter que le Conseiller en énergie partagé n'a pas pour mission de faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets des communes. Cette prestation peut en effet être externalisée auprès de professionnels dans le champ concurrentiel.

➢ **Continuité de la saisie et de l'analyse des consommations.** En parallèle à cet accompagnement, le CEP devra poursuivre la saisie et l'analyse des consommations et dépenses sur les trois années couvrant sa mission, à la fois pour assurer une continuité dans l'analyse mais aussi pour évaluer l'impact de la mise en place des préconisations.

➢ **Réseau intercommunal.** Le CEP s'attachera également à constituer un réseau intercommunal d'acteurs de la maîtrise de l'énergie composé d'agents techniques et administratifs des communes, auprès desquels il animera des actions de sensibilisation.

➢ **Analyse et évaluation.** Au terme de la mission, le CEP rédigera un rapport écrit par commune afin d'avoir une vision globale des consommations, et d'évaluer l'impact de l'accompagnement auprès des communes. Une restitution orale du rapport de mission à destination des élus et des habitants sera réalisée par commune.

Localisation géographique :

- CA DE ST QUENTIN EN YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	58 200,00	100,00%
Total	58 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	7 980,00	13,71%
ADEME	7 980,00	13,71%
AUTOFINANCEMENT	42 240,00	72,58%
Total	58 200,00	100,00%

Plan de financement sur 3 ans

Conformément aux modalités décrites dans le règlement de l'appel à projets « conseil en énergie partagé » (rapport CR 106-11 des 17 et 18 novembre 2011), le financement du poste de conseil en énergie partagé fera l'objet les 3 premières années, d'une aide financière conjointe de la Région Ile-de-France et de l'ADEME, calculées selon les mêmes bases à savoir :

	Coût prévisionnel	*part de l'aide annuelle sur l'aide totale attribuée*	*Montant de l'aide ADEME + REGION*	*taux de l'aide annuelle ADEME + REGION*	*Montant de l'aide REGION =montant aide ADEME +REGION /2*	*taux de l'aide annuelle REGION*
Année 1	59 218	56%	29 610	50%	14 805	25%
Année 2	58 194	30%	15 960	27%	7 980	14%
Année 3	59 924	14%	7 631	13%	3 815	6%
TOTAL	**177 337**	**100%**	**53 201**	**30%**	**26 600**	**15%**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 980,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies- sensibilisation	39 600,00 €
2011	Plan régional énergies- sensibilisation	39 600,00 €
2012	Plan régional énergies- sensibilisation	59 805,00 €
2013	Plan régional énergies- sensibilisation	50 000,00 €
	Montant total	189 005,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018466

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE : EXTENSIONS DU RESEAU DE CHALEUR BOIS 78103

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	**5 133 ml** Taux ENR : 60%	270 €/ml * Taux ENR	634 492,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
Adresse administrative : 16 RUE DE PONTOISE
78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CEDEX
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Emmanuel LAMY, Maire

N° SIRET : 21780551400015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé dans le cadre d'un appel à projets lancé conjointement avec l'ADEME et clos le 2 février 2013.

Description :
La ville de Saint Germain en Laye, est autorité délégante du service public de production, transport et distribution de chaleur. Ella a signé le 1ier Juillet 2012 une Délégation de service public, pour une durée de 20 ans, à ENERLAY pour l'exploitation du réseau de chaleur de Saint Germain en Laye.

La chaufferie actuelle (centrale de cogénération et appoint gaz) fournit la chaleur et l'eau chaude sanitaire à 2.586 équivalent logements, représentant une consommation annuelle de 30.000 MWh pour une puissance souscrite de 18.500 kW.

Au titre des travaux de premier établissement, ENERLAY s'est engagé à concevoir et construire une chaufferie biomasse ainsi qu'étendre le réseau de chaleur au plus grand nombre d'abonnés.

Le projet prévoit 3 zones d'extension du réseau de chaleur :

• La densification du réseau existant par le raccordement de 5 nouvelles sous-stations sur le quartier du Bel-Air

• La densification de la liaison chaufferie biomasse / chaufferie gaz par le raccordement de la résidence d'Hennemont, des Serres du Lycée Agricole et du Lycée International

• Le raccordement de l'éco-quartier des Lisières Pereire et la densification de cette antenne avec des extensions vers le Groupe Scolaire Passy, l'IUFM, la Fondation Ropital-Anquetin et la résidence B. Palissy

Ainsi, à l'horizon 2015, 1 300 équivalent logements supplémentaires seront raccordés. Les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire seront de 45 060 MWh utiles. La puissance souscrite sera de 27 465 kW.

La chaufferie biomasse permettra de couvrir les besoins du réseau étendu à hauteur de 60%.

Les caractéristiques du réseau existant sont :
- longueur linéaire : 3.500 ml
- puissance installée : 29.562 kW
- logements raccordés : 2.586 éq.log
- mix énergétique : cogénération 50 %, gaz 50 %
- taux d'EnR : 0 %

Le futur réseau aura ;
- longueur linéaire : 8.633 ml
- puissance installée : 45.060 kW
- logements raccordés : 3.886 éq.log
- mix énergétique : biomasse 60 %, cogénération 30 %, gaz 10 %
- taux d'EnR : 60 %

Les extensions réalisées représentent un linéaire de 5 133 mètres linéaires.

Détail du calcul de la subvention :
Mesure 14 : Aide au développement des réseaux de chaleur d'origine renouvelable et locale.
Taux d'EnR = 60 % 270 euros par mètre linéaire maximum avec une subvention maximale de 2.000.000 euros.

Localisation géographique :
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	4 522 957,00	100,00%
Total	4 522 957,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	636 492,00	14,07%
ADEME	636 492,00	14,07%
Bénéficiaire (délégataire)	3 249 973,00	71,86%
Total	4 522 957,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	318 246,00 €
2015	318 246,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Structures de garde collective pour jeunes enfants	305 000,00 €
2010	Circulations douces	296 000,00 €
2011	Circulations douces	31 775,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	14 400,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	127 888,80 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	48 375,00 €
2012	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	1 200 000,00 €
2013	Politique énergie climat	600 000,00 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	60 900,00 €
	Montant total	2 684 338,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021207

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : COMMUNE DE CONFLANS SAINTE HONORINE : ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN 78700

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	111 000,00 €	25,00 %	27 750,00 €
	Montant Total de la subvention		27 750,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CONFLANS SAINTE HONORINE
Adresse administrative : 63 RUE MAURICE BERTEAUX
78702 CONFLANS SAINTE HONORINE
Statut Juridique : Commune
Représentant :

N° SIRET : 21780172900013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mars 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en juin 2013 n'ayant pas pu être présenté à une commission précédente.

Description :
Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur urbain sur le quartier de la Croix Blanche, à l'ouest de la ville.
Les bâtiments pré-identifiés par la commune sont :
- des résidences privées : 122 logements (consommation énergétique : 600 MWh)
- des résidences sociales : 58 logements (consommation énergétique : 1064 MWh)
- centre aquatique : 3795 m² (consommation énergétique : 1064 MWh)
- groupe scolaire primaire : 4259 m² (consommation énergétique : 615 MWh)
- gymnase : 2800 m² (consommation énergétique : 419 MWh)
- lycée S Weil : 15 447 m² (consommation énergétique : 1574 MWh)

L'étude comprendra différents volets :
- vérification de l'opportunité technico-économique d'un réseau de chaleur sur cette zone
- propositions de solutions techniques adaptées au territoire
- identification des bâtiments susceptibles d'être raccordés
- audit énergétique des bâtiments identifiés

- élaboration d'un schéma directeur
- comparaison de différentes sources énergétiques
- solutions de financement

3 tranches conditionnelles sont également prévues :
- étude de faisabilité d'une chaufferie bois
- étude de faisabilité d'une pompe à chaleur géothermique
- accompagnement de la collectivité dans le lancement et la finalisation d'une DSP

Localisation géographique :
- CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	111 000,00	100,00%
Total	111 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	55 500,00	50,00%
Région	27 750,00	25,00%
ADEME	27 750,00	25,00%
Total	111 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	27 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Accessibilité des transports	113 500,00 €
2010	Soutien à la création et à la diffusion numérique	20 000,00 €
2010	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	41 418,00 €
2010	Habitat des gens du voyage	60 000,00 €
2010	Circulations douces	35 520,00 €
2010	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	4 000,00 €
2010	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	1 069,20 €
2010	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	9 500,00 €
2010	Action Régionale en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (investissement)	90 578,50 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	41 280,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	10 000,00 €
2011	Valorisation du patrimoine régional	1 500 000,00 €
2012	Fonds de développement touristique régional (FDTR)	295 271,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2012	Tiers Association loi 1901 et assimilées (fondations, ONG...)	295 271,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	120 780,00 €
2013	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	217 224,64 €
2013	Terrains Synthétiques de grands Jeux	152 808,43 €
	Montant total	3 012 220,77 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13019050

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC OLT GESTION IMMOBILIERE 3/5 RUE DU CENTENAIRE 92800 PUTEAUX AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	6 000,00 €	50,00 %	3 000,00 €
	Montant Total de la subvention		3 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OLT GESTION IMMOBILIERE
Adresse administrative : 155 RUE JEAN JAURES
92800 PUTEAUX
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur FRANCOIS GODEL, GERANT

Objet : NC

N° SIRET : 44963641400020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'objectif est la réduction des consommations énergétiques et l'intégration de la notion d'efficacité énergétique dans les travaux nécessaires à la copropriété.

Description :
La copropriété est constituée de 2 bâtiments datant de 1970 et compte 80 logements, la chaufferie est collective au gaz.

Localisation géographique :
- PUTEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	6 000,00	100,00%
Total	6 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 000,00	50,00%
Subvention régionale	3 000,00	50,00%
Total	6 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020539

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CDB VINCI IMMOBILIER GESTION 18/20 RUE DE SEVRES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	12 000,00 €	50,00 %	6 000,00 €
	Montant Total de la subvention		6 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CDB VINCI IMMOBILIER GESTION
Adresse administrative : 193 A 197 RUE DE BERCY
75012 PARIS 12
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Stéphane COMPIN, GESTIONNAIRE

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 33391417400011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgende de réalisation de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Description :
Le syndicat de copropriété est composé de 3 bâtiments bâtis en 1968 de 172 lots pour une surface de 19500 m².Le chauffage et l'ECS sont collectifs à gaz

Localisation géographique :
- BOULOGNE-BILLANCOURT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	12 000,00	100,00%
Total	12 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	6 000,00	50,00%
Subvention Région Ile de France	6 000,00	50,00%
Total	12 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	6 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	4 665,00 €
2011	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	307 828,00 €
2012	Politique énergie climat	1 506,25 €
	Montant total	313 999,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020952

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC LOISELET ET DAIGREMONT RUE LONGUET, DES TOURNELLES, ALLEE DU CEDRE 92290 CHATENAY MALABRY AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	13 500,00 €	50,00 %	6 750,00 €
	Montant Total de la subvention		6 750,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LOISELET ET DAIGREMONT
Adresse administrative : 67 ROUTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur BERNARD DUHEM, Membre du Conseil Syndical

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 54206101500104

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Description :
La copropriété date de 1957 et comprend 5 bâtiments et 191 logements (526 lots) pour une surface habitable de 21169m². Le chauffage est collectif à gaz et l'ECS est individuelle.

Localisation géographique :
- CHATENAY-MALABRY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	13 500,00	100,00%
Total	13 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	6 750,00	50,00%
Subvention Région Ile de France	6 750,00	50,00%
Total	13 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	406 254,60 €
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	424 835,13 €
2012	Habitat Privé CDSR-Parties communes	100 271,03 €
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	146 097,59 €
2012	Habitat privé CDSR syndicats de copropriété	37 600,00 €
2013	Habitat privé CDSR syndicats de copropriété	131 200,00 €
2013	Politique énergie climat	5 250,00 €
	Montant total	1 251 508,35 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021132

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC - NEXITY LAMY - CHANTECLAIRE 2 - 2/16 RUE DES ROSES 9/13 RUE DES MARGUERITES CLICHY 92110

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	7 560,00 €	25,00 %	1 890,00 €
	Montant Total de la subvention		1 890,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NEXITY LAMY
Adresse administrative : 10 RUE MARC BLOCH
92110 CLICHY
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Madame Annissa MALKI, Gestionnaire

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 48753009900034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2012
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence du projet, temporalité particulière des projets en copropriété.

Description :
La copropriété se compose de 3 bâtiments non isolés, représentant 156 logements datant de 1973, chauffés au gaz.
Le conseil syndical de la copropriété est composé de 6 membres, et présidé par M. Foissard.
L'objectif est d'engager par la suite des travaux d'économies d'énergies, afin de réduire les charges et l'impact environnemental des bâtiments de la copropriété. En effet, ce type de construction datant d'avant la première réglementation thermique, est une des plus énergivore et émettrice de gaz à effet de serre.

Le conseil syndical, constatant des charges de chauffage de plus en plus importantes, et des difficultés de copropriétaires pour faire face aux charges grandissantes, a décidé de lancé un audit énergétique (qui a été voté en Juin 2011), afin de connaître les solutions qui s'offrent à eux pour régler ces problèmes. De plus d'importants problèmes de confort thermique ont été relevés, notamment au dernier étage et en pignon. Un questionnaire a été envoyé aux habitants pour connaître leur ressenti de confort et leurs

attentes en matière de travaux.

Localisation géographique :
- BROU-SUR-CHANTEREINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	7 560,00	100,00%
Total	7 560,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	5 670,00	75,00%
SUBVENTION REGION	1 890,00	25,00%
Total	7 560,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	1 890,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	7 909,51 €
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	304 659,68 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	205 000,00 €
2011	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	2 144,30 €
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	27 956,65 €
2012	Politique énergie climat	3 287,50 €
2012	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	2 475,91 €
2013	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	1 229,75 €
2013	Habitat privé CDSR syndicats de copropriété	122 400,00 €
	Montant total	677 063,30 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018955

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC OGIM 2 RUE DU BEL AIR 92190 MEUDON AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	14 800,00 €	50,00 %	7 400,00 €
	Montant Total de la subvention		7 400,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET OGIM BAUER & ASSOCIES
Adresse administrative : 98 RUE DE SEVRES
75007 PARIS
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame CHRISTINE FRANC, DIRECTRICE COPROPRIETES

Objet : NC

N° SIRET : 37824149100026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence de réalisation de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
La copropriété estime que l'audit énergétique devrait lui permettre de planifier une campagne de travaux cohérente dans le but de réduire les consommations d'énergie et d'obtenir un meilleur confort thermique.

Description :
La copropriété date de 1972 et comprend 7 immeubles de 6 ou 7 étages et 170 appartements couvrant une surface de 16384 m² avec 965 lots. Une chaufferie centrale alimente les bâtiments en chauffage et en ECS. Le conseil syndical a constitué un groupe énergie.

Localisation géographique :
- MEUDON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	14 800,00	100,00%
Total	14 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	7 400,00	50,00%
Subvention Région Ile de France	7 400,00	50,00%
Total	14 800,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Total	0,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	7 400,00	50,00%
Subvention Résgion Ile de France	7 400,00	50,00%
Total	14 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020682

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC IMMODONIA 15 RUE ST JEAN 93400 SAINT OUEN AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	22 066,00 €	50,00 %	11 033,00 €
	Montant Total de la subvention		11 033,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMODONIA
Adresse administrative : 28 AVENUE GABRIEL PERI
93400 SAINT-OUEN
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 50222529500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.
.

Objectifs :
L'objectif de l'audit global partagé est d'hiérarchiser les travaux à venir.

Description :
L'immeuble date de 1930 et est constitué de 41 logements (79 lots) pour une surface de 2276 m². Le chauffage est collectif au fuel et l'ECS est individuelle et électrique.

Localisation géographique :
- SAINT-OUEN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	22 066,00	100,00%
Total	22 066,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	11 033,00	50,00%
Subvention Régionale Ile-de-France	11 033,00	50,00%
Total	22 066,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	11 033,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	15 600,00 €
2011	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	4 664,73 €
	Montant total	20 264,73 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020764

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CABINET MICHEL BEAUVAIS 4/6 RUE DU COMMANDANT BOUCHET 93800 EPINAY SUR SEINE AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 850,00 €	50,00 %	2 425,00 €
	Montant Total de la subvention		2 425,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET MICHEL BEAUVAIS
Adresse administrative : 52 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH
95210 SAINT-GRATIEN
Statut Juridique :
Représentant :

N° SIRET : 34890948200013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'audit énergétique permettra d'optimiser le remplacement des 2 chaudières.

Description :
La copropriété se compose de 2 bâtiments construits en 1966 et en 1970 elle comprend 16 logements et 50 lots pour une surface habitable de 1181m². Le chauffage et l'ECS sont collectif au fioul, les chaudières ont plus de 40 ans.

Localisation géographique :
- EPINAY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	4 850,00	100,00%
Total	4 850,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	2 425,00	50,00%
Subvention Régionale Ile-de-France	2 425,00	50,00%
Total	4 850,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 425,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020791

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CABINET CHARLES BAUMANN 13 AVENUE FAIDHERBE 93100 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	7 800,00 €	50,00 %	3 900,00 €
	Montant Total de la subvention		3 900,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET CHARLES BAUMANN
Adresse administrative : 45 BD HENRI BARBUSSE
93230 ROMAINVILLE
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 35308281100020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'objectif de l'audit énergétique est la hiérarchisation des travaux futurs.

Description :
La copropriété, construite en 1954, "les castors", comprend 4 bâtiments avec 61 logements (150 lots) pour une surface de 3521 m². Le chauffage est collectif au gaz et l'ECS est individuelle.

Localisation géographique :
- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	7 800,00	100,00%
Total	7 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 900,00	50,00%
Subvention Région Ile de France	3 900,00	50,00%
Total	7 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020918

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC CABINET H ET D 61 AVENUE DU RAINCY 93250 VILLEMONBLE AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	7 107,00 €	50,00 %	3 553,50 €
	Montant Total de la subvention		3 553,50 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET H ET D
Adresse administrative : 7 AVENUE OUTREBON
93250 VILLEMOMBLE
Statut Juridique :
Représentant :

N° SIRET : 52455169400010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgence de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'objectif de l'audit est de hiérarchiser les travaux qui sont envisagés par la copropriété, par exemple : changement de la chaudière, changement des menuiseries et étanchéité de la toiture-terrasse.

Description :
L'immeuble construit en 1969 comprend 24 logements et 2 locaux commerciaux (50 lots) pour une surface de 1864 m². Le chauffage et l'ECS sont fournies par une chaudière ancienne (1996) au fuel.

Localisation géographique :
- VILLEMOMBLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	7 107,00	100,00%
Total	7 107,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 553,50	50,00%
Subvention Région Ile-de-France	3 553,50	50,00%
Total	7 107,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 553,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018602

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SMPDC SMIX PRODUCTION DISTRIBUTION CHALEUR : EXTENSIONS DU RESEAU DE BONDY 93140

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	826 ml	124 €/ml	102 424,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMPDC SMIX PRODUCTION DISTRIBUTION CHALEUR
Adresse administrative : SQUARE DU HUIT MAI 1945 93140 BONDY
Statut Juridique : Syndicat Mixte
Représentant : Madame Sylvine THOMASSIN, Présidente

N° SIRET : 25930029100012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé dans le cadre d'un appel à projets lancé conjointement avec l'ADEME et clos le 2 février 2013.

Objectifs :
Les objectifs sont de

- sécuriser la fourniture aux abonnés actuels et futurs en intervenant à la fois sur les moyens de production et sur le réseau,
- développer le réseau de chaleur afin de limiter la baisse prévisionnelle de vente d'énergie du à la mise en œuvre du Plan de rénovation Urbaine,
- adapter les moyens de production de façon à atteindre un taux d'énergie renouvelable supérieur à 50 % à partir de la mise en œuvre d'une chaufferie biomasse et à optimiser le coût de production de l'énergie thermique.

Description :
Le projet consiste à raccorder les bâtiments suivants : piscine, boulodrome, école Pasteur, Copropriété de la bruyère. Le nombre de logements correspondants est de 250 pour une surface de 3.078 m2.
La consommation globale est de 7.360 MWh par an pour une puissance totale de 5.262 kW.
L'extension est de 826 ml, pour 6 sous-stations créées.

La quantité de chaleur renouvelable supplémentaire injectée est de 1.106 MWh par an, soit 95.10 TEP.

Localisation géographique :
- BONDY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	1 107 700,00	100,00%
Total	1 107 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	102 424,00	9,25%
ADEME	102 424,00	9,25%
Bénéficiaire	902 852,00	81,51%
Total	1 107 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	102 424,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Politique énergie climat	168 425,00 €
	Montant total	168 425,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13019054

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC DAUMESNIL GESTION RESIDENCE LES ORMES 6/12 AVE J. MOULIN 93100 MONTREUIL AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	9 950,00 €	50,00 %	4 975,00 €
	Montant Total de la subvention		4 975,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DAUMESNIL GESTION
Adresse administrative : 231 AVENUE DAUMESNIL
75012 PARIS
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 50139442300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Urgence de réalisation de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'audit énergétique vise à prendre les décisions qui permettront de réduire les charges de chauffage que certains copropriétaires ont des difficultés à assumer.

Description :
La copropriété est composé de 4 bâtiments construits en 1972 de 145 logements occupant une surface de 14050 m² (148 lots). Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont collectifs au gaz.

Localisation géographique :
- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	9 950,00	100,00%
Total	9 950,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	4 975,00	50,00%
Fond Propre	4 975,00	50,00%
Total	9 950,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	4 975,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021321

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC 66-70 RUE PARMENTIER A STAINS (93240) CABINET PONS NOUVELLE GESTION IMMOBILIERE : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	53 600,00 €	25,00 %	13 400,00 €
		Montant Total de la subvention	13 400,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET PONS NOUVELLE GESTION IMMOBILIERE
Adresse administrative : 26 RUE PARMENTIER
77500 CHELLES
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur CYRIL PONS, Directeur

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 49456313300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Suite à la réalisation d'un audit énergétique en 2012, la copropriété souhaite se lancer dans un programme de rénovation thermique lourd, comprenant notamment une isolation thermique par l'extérieur et le changement des vitrages.
Cette copropriété construite en 1976 est composée de 3 bâtiments regroupant 105 logements.
La première estimation du programme de rénovation est de 2 millions d'euros.

Ne possédant pas les compétences techniques en interne, elle souhaite s'adjoindre un assistant à maître d'ouvrage, dont le but est de définir la stratégie de rénovation, assister la copropriété dans la consultation des entreprises, la passation du contrat avec les entreprises sélectionnées et de réaliser le suivi contractuel des travaux.

Localisation géographique :

- STAINS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	53 600,00	100,00%
Total	53 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ADEME	13 400,00	25,00%
Région	13 400,00	25,00%
Bénéficiaire	26 800,00	50,00%
Total	53 600,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	13 600,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	15 888,58 €
2012	Valorisation du patrimoine régional	22 900,00 €
	Montant total	38 788,58 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020625

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC NEXITY LAMY 30 RUE SAINT GERMAIN 2 RUE GUERIN 94120 FONTENAY SOUS BOIS AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	6 750,00 €	50,00 %	3 375,00 €
	Montant Total de la subvention		3 375,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NEXITY LAMY
Adresse administrative : 10 RUE MARC BLOCH
92110 CLICHY
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Madame Annissa MALKI, Gestionnaire

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 48753009900034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
La copropriété envisage de faire un ravalement avec une isolation et le remplacement des ouvrants.

Description :
La copropriété est composée de 2 bâtiments séparés, construits en 1965, de 25 appartements au total (74 lots). La chaufferie au gaz est commune aux deux bâtiments.

Localisation géographique :
- FONTENAY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	6 750,00	100,00%
Total	6 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 375,00	50,00%
Subvention Région Ile de France	3 375,00	50,00%
Total	6 750,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 375,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	7 909,51 €
2011	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	304 659,68 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	205 000,00 €
2011	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	2 144,30 €
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	27 956,65 €
2012	Politique énergie climat	3 287,50 €
2012	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	2 475,91 €
2013	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	1 229,75 €
2013	Habitat privé CDSR syndicats de copropriété	122 400,00 €
	Montant total	677 063,30 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020651

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC GERANCES IMMOBILIERE R DELIOUX 28 RUE DE LA PAIX 94300 VINCENNES AUDIT ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 850,00 €	50,00 %	2 925,00 €
	Montant Total de la subvention		2 925,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GERANCES IMMOBILIERE R DELIOUX
Adresse administrative : 14 RUE VIGNON
75009 PARIS 09
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 58203207400012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Caractère urgent de l'étude, temporalité particulière des projets en copropriété.

Objectifs :
L'objectif de l'audit est de cibler les priorités de travaux, dont l'isolation extérieure, en fonction de l'efficacité.

Description :
La copropriété se compose de 2 bâtiments construits en 1960, les 83 logements (310 lots) représentent 5370 m². Le chauffage par plancher chauffant et l'ECS sont collectifs au gaz, les 2 chaudières ont été remplacées en 2009.

Localisation géographique :
- VINCENNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
INVESTISSEMENT	5 850,00	100,00%
Total	5 850,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	2 925,00	50,00%
Subvention Région Ile de France	2 925,00	50,00%
Total	5 850,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 925,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13019651

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : COMMUNE DE CRETEIL : INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR SUR LE RESEAU DE CHALEUR GEOTHERMIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	3 000 000,00 €	13,82 %	414 675,00 €
	Montant Total de la subvention		414 675,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CRETEIL
Adresse administrative : 1 PLACE SALVADOR ALLENDE
94010 CRETEIL CEDEX
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Laurent CATHALA, Maire

N° SIRET : 21940028000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé dans le cadre d'un appel à candidature mené conjointement avec l'ADEME clos en début d'année.

Description :
Le réseau de chaleur de la Ville de Créteil assure les besoins en chaleur nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire pour 21 621 logements, les équipements communaux, et divers équipements comme l'université Paris XII, l'Hôtel des Impôts, l'hôtel des Postes ou l'hôtel de Police, soit environ 32 824 équivalents logements alimentés par le réseau.

Aujourd'hui le réseau de chaleur s'étend sur 26,5 km environ et alimente 247 postes de livraison, pour une puissance totale raccordée de 237 709 kW.

Les besoins de chaleur des abonnés sont couverts par différentes sources d'énergie :
- une usine d'incinération d'ordures ménagères
- un doublet géothermique au Dogger
- des chaufferies gaz/fioul
- 2 centrales de cogénération

Le réseau de chaleur atteint un taux d'énergie renouvelable et de récupération (ENR&R) de 41%.

La ville de Créteil a décidé de réaliser un schéma directeur avec pour objectif de pouvoir distribuer plus de 50% d'ENR&R et identifier les bâtiments raccordables au réseau à court et moyen terme.
Différents scénarios ont été étudiés :
1) - optimisation de la production du CIE,
- mise en place d'une pompe à chaleur haute température sur le doublet de géothermie existant,
- maillage des réseaux.
- le raccordement de la ZAC Pernod et de la ZAC des Sarrazins.

2) - optimisation de la production du CIE,
- mise en place d'un deuxième doublet de géothermie,
- maillage des réseaux.
- le raccordement de la ZAC Pernod et de la ZAC des Sarrazins.

3) - mise en place d'un deuxième doublet de géothermie,
- le raccordement de la ZAC des Sarrazins.

4) - mise en place d'un deuxième doublet de géothermie couplé à une pompe à chaleur haute température.
- le raccordement de la ZAC des Sarrazins.

5) - optimisation de la production du CIE,
- maillage des réseaux.
+ le raccordement de la ZAC Pernod et de la ZAC des Sarrazins

La solution 1 a été retenue car présentant un niveau d'investissements maitrisé avec l'atteinte d'un taux d'ENR&R satisfaisant.

Le projet consiste en la mise en place de 2 pompes à chaleur après l'échangeur géothermique. L'utilisation de la PAC permet d'augmenter artificiellement le débit et donc la puissance de l'installation dans le cas d'une ressource à une température suffisamment élevée : l'évaporateur de la PAC refroidit le retour géothermal après échangeur et transfère les calories prélevées sur un circuit dérivé du retour du circuit géothermique.

Cette solution permet de porter le taux d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) de 42 % à 54 % (en tenant compte des extensions) grâce à un effacement de l'utilisation des énergies fossiles au profit du CIE (124 GWh contre 93 GWh pour la situation de référence, soit une hausse de 33 %) et une augmentation de la fourniture géothermique de 54 GWh à 72 GWh (+33 %).

Localisation géographique :
- CRETEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Energies renouvelables

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses pompes à chaleur	3 000 000,00	100,00%
Total	3 000 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	414 675,00	13,82%
ADEME	414 675,00	13,82%
Bénéficiaire (délégataire)	2 170 650,00	72,36%
Total	3 000 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	414 675,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	61 956,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	40 000,00 €
2010	Financement des dossiers PRU et OPI	286 490,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	45 480,00 €
2011	Politique énergie climat	4 900,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	45 480,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	54 750,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	60 544,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	45 480,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	45 480,00 €
	Montant total	690 560,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020934

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LA-RUE L'HAYE LES ROSES : DOUBLET GEOTHERMIQUE AU DOGGER A VILLEJUIF 94800

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides Géothermie profonde	16 139 331,00€	12,39 %	2 000 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES
Adresse administrative : 88 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94669 RUNGIS CEDEX
Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Représentant : Madame Yannick PIAU, Présidente

N° SIRET : 25940080200023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides Géothermie profonde
Rapport Cadre : CR37-08 du 17/04/2008

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé dans le cadre d'un appel à candidatures conjoint Région/ADEME dont la date de clôture était le 1er février 2013, pour instruction par les services pendant l'année 2013.

Description :
Le syndicat intercommunal pour la géothermie à Chevilly-Larue et l'Haÿ-Les-Roses est le propriétaire des installations et du réseau de chaleur. La SEMHACH est le « fermier » des installations : elle assure la gestion, la conduite, la maintenance et le renouvellement des installations. La SEMHACH reverse une redevance annuelle au syndicat. Pour toutes extensions au réseau de chaleur, un appel d'offre public est mis en place avec une commission d'appel d'offre pour attribuer les marchés aux entreprises retenues par le syndicat.

La Ville de Villejuif dispose de zones à forte densité d'habitations et de programmes d'aménagement urbain compatibles avec le raccordement à un réseau de chaleur géothermale.

Le raccordement sur le réseau de Chevilly-Larue / l'Haÿ-Les-Roses nécessite d'envisager le recours à un nouveau point de production de chaleur afin de subvenir aux besoins d'une part et de sécuriser l'approvisionnement de l'ensemble du réseau d'autre part. Dans ce contexte la réalisation d'un doublet Producteur/Injecteur au Dogger sur la commune de Villejuif est envisagée.

Compte tenu de l'existence d'un important potentiel d'extension sur la commune de Villejuif et la possibilité de réalisation d'un doublet au Dogger sur ce territoire, les trois collectivités ont décidé d'un

regroupement totalement intégré. Ainsi la commune de Villejuif a sollicité une adhésion au Syndicat Intercommunal pour la géothermie ainsi que dans la SEMHACH qui sera transformée en Société Publique Locale (SPL).

Un schéma directeur du réseau de chaleur a été voté avant la fin 2012 par le Syndicat Intercommunal, celui-ci souhaitant attendre l'intégration de Villejuif pour se faire, sachant que les potentiels de productions et d'utilisations concernent principalement cette dernière.

Le tableau ci-dessous caractérise l'installation d'une nouvelle centrale de géothermie (doublet au DOGGER) avec pompe à chaleur sur la commune de Villejuif :
- puissance : 11 MW
- énergie géothermique valorisée : 40 562 MWh/an
- énergie de pompage et de réinjection de l'eau géothermale : 2 640 MWh/an
- pompe à chaleur : puissance : 4 MW
  énergie produite : 11 757 MWh/an
  consommation électrique : 2 965 MWh/an
  COP moyen annuel : 4

Après la réalisation du doublet géothermique de Villejuif, la création du réseau de distribution correspondant et la connexion au réseau existant de Chevilly-Larue et L'Haÿ les Roses, le mix énergétique du réseau sera le suivant :
- GEOTHERMIE : 168 821 MWh/an (58%)
- PAC : 11 757 MWh/an (4%)
- COGENERATION : 58 354 MWh/an (20%)
- CHAUFFERIE Appoint-Secours : 52 089 MWh/an (18%)

Localisation géographique :
- VILLEJUIF

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	16 139 331,00	100,00%
Total	16 139 331,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	2 000 000,00	12,39%
ADEME	1 700 000,00	10,53%
Bénéficiaire	12 439 331,00	77,07%
Total	16 139 331,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	113 652,00 €
	Montant total	113 652,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020950

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES : CREATION D'UN RESEAU DE CHALEUR A VILLEJUIF

Libellé base subventionnable	Indicateur technique	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4016 ml 4 414 ml	248 €/ml 124 €/ml	1 543 304,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SI GEOTHERMIE CHEVILLY-LARUE HAYE ROSES
Adresse administrative : 88 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94669 RUNGIS CEDEX
Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Représentant : Madame Yannick PIAU, Présidente

N° SIRET : 25940080200023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Le projet a pour objectif le raccordement de 59 sous-stations situées sur les communes de Chevilly Larue, L'Hay Les Roses et Villejuif. Les raccordements concernent des copropriétés, du tertiaire, des établissements publics, groupes scolaires et un établissement de santé. L'ensemble de ces extensions ne sont possibles que sous réserve de la réalisation du nouveau doublet géothermique au DOGGER sur la commune de Villejuif.

Les travaux de réseaux et de sous-stations seront réalisés pendant les deux années de raccordement 2014 et 2015. Le raccordement aux installations secondaires est privilégié en dehors de la saison de chauffe : juillet, aout, septembre.

La liste des bâtiments à raccorder est présentée dans le tableau ci-dessous :

Extensions 2014-2015	Type d'habitat	Etat	Type	Longueur	Equiv.	Puissance	Consommations (MWh/an)		
			d'émetteur	réseau	logs	Totale	Chauffage	ECS	Totale

L'Oréal principal	Industrie	Existant	Radiateur/ aérotherme	360 ml	728	3 540 kW	3 928	3 050	6 978
sous-stations ZAC Anatole France	Social / Copropriété	Neuf	Panneaux de sol	900 ml	590	4 820 kW	3 962	2 050	6 012
ZAC Meunier	Social / Copro/tertiaire	Neuf	Panneaux de sol	1 000 ml	565	3 956 kW	3 287	1 977	5 264
Internat Lycée Pauline Rolland	Communal	Neuf	Radiateur	25 ml	39	345 kW	310	120	430
ZAC Marché l'Haÿ	Social / Copropriété	Neuf	Panneaux de sol	200 ml	227	1 224 kW	903	795	1 698
ZAC Centre Ville l'Haÿ	Social / Copropriété	Neuf	Panneaux de sol	200 ml	87	469 kW	346	300	646
Résidence 152 rue de Chevilly	Copropriété	Existant	Radiateur	140 ml	80	400 kW	800	280	1 080
Résidence 166 rue de Chevilly	Copropriété	Existant	Panneaux de sol	35 ml	50	200 kW	500		500
Résidence Roses Rouges 2	Copropriété	Existant	Radiateur	110 ml	210	1 050 kW	2 100	840	2 940
GS Paul Langevin	Communal	Existant	Radiateur	230 ml	48	472 kW	550		550
Résidence Tour Delaune	Social- OPH	Existant	Radiateur	1 565 ml	36	180 kW	360	144	504
Résidence Delaune	Social- OPH	Existant	Radiateur		386	1 544 kW	4 246		4 246
Cité Jacques Duclos	Social- OPH	Existant	Convecteur eau		251	1 255 kW	2 761	954	3 715
Résidence Feuillantine	Copropriété	Existant	Radiateur		230	1 150 kW	2 530	874	3 404
GS Le Bon	Communal	Existant	Radiateur		20	250 kW	200	70	270
Résidence Groupe Le Bon	Social - OPH	Existant	Panneaux de sol		560	2 240 kW	6 160		6 160
Résidence Verger Plaisance	Copropriété	Existant	Panneaux de sol	20 ml	160	640 kW	1 600		1 600
Résidence 70 rue de Chevilly	Bailleur SGIM	Existant	Radiateur	60 ml	120	480 kW	1 200		1 200
GS Fernand Pelloutier	Communal	Existant	Radiateur	150 ml	11	60 kW	150		150
Résidence 98-102 avenue République	Copropriété	Existant	Radiateur	555 ml	40	160 kW	400		400
Résidence du Charme -155-159 av de la République	Copropriété	Existant	Radiateur		16	64 kW	160		160
Résidence de la petite Bruyère - 151-153 av de la République	Copropriété	Existant	Radiateur		40	160 kW	400		400
Résidence 127 avenue de la République	Copropriété	Existant	Radiateur	10 ml	75	300 kW	750		750
Résidence Le logis de l'avenue - 99 av République	Copropriété	Existant	Radiateur	500 ml	90	360 kW	900		900
Résidence Beausoleil - 95 av République	Bailleur OGIF	Existant	Panneaux de sol		186	744 kW	1 860		1 860
Liaison principale rue de Verdun - rue Grosmesnil - Centrale Geo				1 425 ml					
Résidence Les Bruyères 92-94 rue de Verdun	Copropriété	Existant			26	130 kW	260	99	359
PGV - CRPS 80 rue de Verdun	Santé	Existant	Radiateur		27	135 kW	270	95	365
GS Guy Moquet	Communal	Existant	Radiateur		70	315 kW	560		560
Résidence 4 rue Edouard Vaillant	Copropriété	Existant	Panneaux de sol		135	675 kW	1 350	473	1 823
Liaison Centrale Géothermie à rue Grosmesnil				160 ml					
PGV Foyer Infirmiere - 59 rue Grosmesnil	Santé	Existant	Radiateur		12	60 kW	120	42	162
Liaison rue Grosmesnil à Hauts de Villejuif				785 ml					
Résidence impasse Alexandre Dumas	Social- LOGIREP	Existant	Radiateur		150	750 kW	1 500	570	2 070
Résidence 21 rue Jean Baptiste Baudin	Social- DOMAXIS	Existant	Panneaux de sol		99	396 kW	990		990
GS Joliot Curie	Communal	Existant	Radiateur		72	665 kW	575		575
Ecole Ingénieur EPITA - Sup'Biotech - 66 rue Guy Moquet	Scolaire	Existant	Radiateur		64	256 kW	640		640
Résidence Le Belvédère - 1-3 rue Tolstoi	Bailleur Esp Hab Const	Existant	Radiateur		111	444 kW	1 110		1 110
Résidence Les Hauts de Villejuif 58 r JB Baudin	Copropriété	Existant	Radiateur		96	480 kW	960	384	1 344

Périmètre 2014-2015 - 38 abonnés				8 430 ml	5 707	30 369 kW	48 698	13 116	61 814

Les caractéristiques générales du réseau à créer sont rappelées ci-dessous :
- 8 430 ml de réseau
- 59 sous-stations
- 40 562 MWh d'EnR et R

Détail du calcul de la subvention :
248 € / ml ADEME + Région

Sur les 8 430 ml éligibles aux aides de la Région, 4 414 ml sont éligibles aux aides de l'ADEME.
L'aide régionale est donc de : 4 414 * 124 + (8430 - 4 414) * 248 = 1 543 304 €

Localisation géographique :
- L'HAY-LES-ROSES
- VILLEJUIF
- CHEVILLY-LARUE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
DEPENSES	12 534 960,00	100,00%
Total	12 534 960,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	1 543 304,00	12,31%
ADEME	547 336,00	4,37%
BENEFICIAIRE	10 444 320,00	83,32%
Total	12 534 960,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	113 652,00 €
	Montant total	113 652,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020954

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : VERT COMPOST - LAUREAT AAP PLATERFORME 2 EPIAIS-RHUS 95810

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	422 780,00 €	16,56 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VERT COMPOST
Adresse administrative : 4 RUE SAINT DIDIER
95810 EPIAIS-RHUS
Statut Juridique :
Représentant :

N° SIRET : 39073894600016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 22 juillet 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Prévu dans le cadre des Appel à projet ADEME/Région

Description :
Actuellement, la plate-forme d'Epiais-Rhus réceptionne, stocke, produit et redistribue 3 500 tonnes environ de plaquettes forestières sur une surface de 2 500 m2 (hors voirie), et 500 tonnes d'autres combustibles bois (souches et gros bois) sur une autre surface de 600 m2.
Afin que le site puisse servir de base d'approvisionnement pour 10 000 tonnes de biomasse au total vers des chaufferies locales, soit 6 500 tonnes de plus qu'actuellement, un aménagement d'une surface supplémentaire dédiée au bois de 3 500 m2 (hors voirie) est nécessaire.

Par ailleurs, VERT COMPOST souhaite s'équiper d'un crible à trommel afin de pouvoir valoriser sur site les souches et le gros bois d'une longueur inférieure à 2 mètres. En effet, ces déchets de bois pour être valorisés demandent des traitements spécifiques. Or, le tonnage de souches et gros bois réceptionnés et valorisés devrait fortement croître puisqu'une grande partie de ces déchets de bois ne suit pas encore la filière « biomasse » mais celle généralement des « encombrants » pour les collectivités via les déchetteries. Il est prévu de traiter rapidement un tonnage minimum de 1 900 tonnes sur 2 sites (1 300 tonnes sur Epiais, 600 tonnes sur Andrésy).
Avec cet équipement, les déchets bois pourront également être extraits des livraisons de végétaux puis

broyés sur place pour leur valorisation directe en biomasse énergie. Il est prévu à terme d'extraire 2 000 tonnes de bois sur 12 000 tonnes de déchets végétaux.

Localisation géographique :

- EPIAIS-RHUS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Investissement	422 780,00	100,00%
Total	422 780,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	211 389,00	50,00%
SUBVENTION ADEME	29 918,00	7,08%
SUBVENTION REGION	70 000,00	16,56%
FEDER	111 473,00	26,37%
Total	422 780,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	70 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021168

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE SANNOIS ERMONT FRANCONVILLE : INTERCONNEXION DE 3 RESEAUX GAZ A UN RESEAU BIOMASSE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	1 940 ml Taux ENR : 80%	400 €/ml * taux ENR	620 800,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-175001-200
17500101- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE DE SANNOIS ERMONT FRANCONVILLE
Adresse administrative : MAIRIE DE FRANCONVILLE
95130 FRANCONVILLE
Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Représentant : Monsieur XAVIER MELKI, Président

N° SIRET : 25950020500036

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Politique énergie climat
Rapport Cadre : CR46-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2012
Date prévisionnelle de fin de projet : 1 octobre 2013
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé dans le cadre d'un appel à candidature annuel mené en commun avec l'ADEME indiquant que les travaux ne peuvent démarrer avant la clôture de la session.

Description :
3 réseaux de chaleur existants, basse pression, tous dissociés et autonomes sont exploités.
Le premier réseau dépend de la chaufferie gaz Fossés Trempés à Franconville, le deuxième dépend de la chaufferie gaz Fontaine Bertin à Franconville, le troisième dépend de la chaufferie gaz Logis Verts à Ermont.
Une chaufferie biomasse est construite. Elle sera connectée aux trois autres chaufferies via un réseau d'interconnexion.

L'architecture retenue permettra au réseau biomasse d'alimenter indifféremment les 3 chaufferies existantes, à hauteur de 6 MW maximum par chaufferie.
Les priorités, en terme d'engagement des chaudières seront :
cogénération du 1ier novembre au 31 mars uniquement
chaudière biomasse
chaudière gaz.

La chaudière biomasse sera utilisée à sa puissance maximale pour les 3 réseaux, avant d'engager les chaudières gaz. La répartition se fera de manière à toujours maximiser le fonctionnement de la chaudière biomasse.

La longueur de ce réseau d'interconnexion est de 1.940 ml et 3 sous stations sont créées. Après extension, la longueur totale des réseaux est de 8.740 ml pour 51 sous stations.
Le nombre d'équivalent logements raccordés (5.168) reste identique. La puissance totale souscrite après extension est de 41 MW.
La chaufferie bois fournira 53 000 MWh pour des besoins totaux de 65 000 MWh, soit un taux de couverture ENR de 80%.

Localisation géographique :

- ERMONT
- FRANCONVILLE
- SANNOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses	2 294 000,00	100,00%
Total	2 294 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	574 240,00	25,03%
Bénéficiaire (délégataire)	1 719 760,00	74,97%
Total	2 294 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	574 240,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° R-2008-P1063-244321

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SAINT DENIS : TOITURE VEGETALISEE SUR LE GROUPE SCOLAIRE DU BAILLY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Surface en m2	Montant de subvention maximum
Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	54 708,00 €	503 m2	22 635,00 €
	Montant Total de la subvention		22 635,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-204142-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT DENIS
Adresse administrative : 2 PLACE VICTOR HUGO
93205 SAINT-DENIS CEDEX
Statut Juridique : Commune
Représentant : Madame Virginie LE TORREC, Maire-adjoint en charge de la Santé

N° SIRET : 21930066200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage
Rapport Cadre : CR44-06 du 17/05/2006

Date prévisionnelle de début de projet : 31 décembre 2008
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2009
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Une première subvention a été votée le 27 novembre 2008 (CP 08-1063). Le bénéficiaire nous a transmis une demande de versement le 18.11.2010. Son dossier n'étant pas complet, un courrier lui a été adressé le 01.03.2011. Bien que n'ayant rien reçu au sein de nos services à la suite de ce courrier, le bénéficiaire certifie, à de multiples reprises, nous avoir transmis les documents complémentaires nécessaires au versement de la subvention. Aussi, nous décidons d'affecter à nouveau cette subvention.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	22 635,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Valorisation du patrimoine régional	100 000,00 €
2010	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	49 850,00 €
2010	Construction et aménagement des "Musées de France"	115 623,00 €
2010	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	598 753,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	10 845,00 €
2010	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	2 738 988,00 €
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 600,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	59 184,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	59 184,00 €
2011	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	30 000,00 €
2011	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	59 700,00 €
2011	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	11 060,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	43 095,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 833 680,00 €
2011	Centres de santé et maisons de santé de proximité	400 000,00 €
2012	Politique énergie climat	23 994,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	59 184,00 €
2012	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	54 300,00 €
2012	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	11 300,00 €
2012	Terrains Synthétiques de grands Jeux	73 709,50 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	836 010,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 309 770,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	694 666,00 €
	Montant total	9 179 495,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10014228

Commission Permanente du 20 novembre 2013

Objet : SDC DU CENTRE COMMERCIAL O'PARINOR : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	30 000 €	25 %	7 500,00 €
	Montant Total de la subvention		7 500,00 €

Imputation budgétaire : 907-75-20422-375001-200
375001017- Politique énergie-climat

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCC SOCIETE DES CENTRES COMMERCIAUX
Adresse administrative : 22 PLACE VENDOME
75001 PARIS 1
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Alain STEINMETZ, Directeur

Objet : NC

N° SIRET : 68980123100440

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage
Rapport Cadre : CR44-06 du 17/05/2006

Objet du projet : réalisation d'un audit énergétique du centre commercial O'Parinor

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2010
Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2010
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Une première subvention a été votée le 14 octobre 2010 (CP 10-715). Une non-concordance entre le RIB fourni par le demandeur, le nom du bénéficiaire et le SIREN n'a pas permis l'engagement car le tiers n'était pas financier avant le 31.12.2010. Le bénéficiaire ayant transmis les éléments concordants, il est donc possible de créer le tiers financier.

Description :
diagnostic énergétique sur un centre commercial (118 000 m²) :
- relevé des données et caractéristiques du site
- diagnostic
- propositions d'améliorations

Localisation géographique :
- AULNAY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
investissements	30 000,00	100,00%
Total	30 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région	7 500,00	25,00%
Subvention ADEME	7 500,00	25,00%
FONDS PROPRES	15 000,00	50,00%
Total	30 000,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	7 500,00 €
	Montant total	7 500,00 €

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANT

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION
ENTRE LE CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE
ET GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE**

Dossier IRIS 13004807

La Région d'Ile-de-France,
dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON
en vertu de la délibération **n° CP 13-865 du 20 novembre 2013**

ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE,
dont le siège est situé 14 ruelle des ménagères – 92190 MEUDON
représenté par sa directrice, madame Muriel LE BOULANGER
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 46-12 du 22 novembre 2012 relative à la politique énergie-climat en route vers la transition énergétique.

Sont convenus ce qui suit :

PRÉAMBULE

Une subvention régionale a été accordée à **GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE** lors de la Commission permanente du 4 avril 2013 pour un montant de 45 000 € pour la réaisation de son programme d'actions 2013 dans le domaine de l'énergie.

Le bénéficiaire a indiqué aux services de la Région que le coût de son programme annuel 2013 devait être revu à la baisse en raison de la vacance d'un poste suite à une démission et d'une surestimation du coût journalier lors de la préparation de la demande de subvention en 2012 alors que celui-ci est identique aux années précédentes. Il convient dès lors de modifier le montant des dépenses éligibles et la participation régionale.

ARTICLE 1

L'article 2 de la convention entre la Région et Grand Paris Seine Ouest Energie est modifié comme suit :

Description	Dépenses éligibles en € HT	Subvention	
		Taux	Montant
GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE : programme d'actions 2013.	160 650 €	28 %	45 000 €

ARTICLE 2

Le montant des dépenses éligibles et le taux de participation régionale de la fiche projet est modifié conformément à l'article 1 du présent avenant.

Le plan de financement dans la fiche projet est modifié de la manière suivante :

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Programme	**160 650,00**	100,00%
Total	**189 000,00**	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
autofinancement + collectivités territoriales	**85 650**	**53,3%**
ADEME	**30 000**	**18,7%**
Région	**45 000**	**28%**
Total	**165 650**	**100%**

ARTICLE 3

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A PARIS, le ……..……	A Paris, le ……..……
Le maître d'ouvrage **Muriel LE BOULANGER**	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France **Jean-Paul HUCHON**